



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.



MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

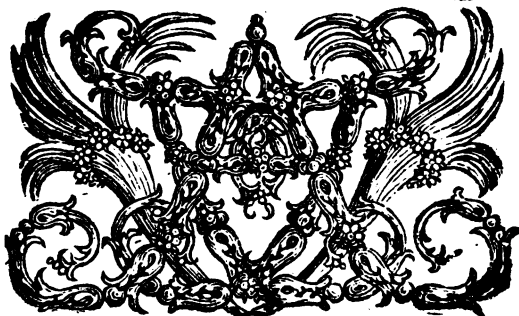
LE DAUPHIN



Mars 1680.



PREMIERE PARTIE.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRI,
Ruë Merciere.

M. D C. LXXX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



E vous envoie avec bien du plaisir, cher Lecteur, une exacte Relation de toutes les Cerémonies du Mariage de Monseigneur le Dauphin. Comme vous n'en avez eu aucune particulière, je crois que plusieurs personnes voudront en avoir de séparée, étant un Volume de la grosseur du Mercure, c'est ce qui fait que l'on le separera dudit Mercure.

- J'ay écrit plusieurs fois que toutes les Pieces que l'on m'envoie sans être affranchies ne seroient jamais dans ledit Mercure, c'est ce que je vous reitere, car autant que j'en reçois sans être affran-

Le Libraire au Lecteur.

chies je les déchire dans le moment, à moins qu'elles ne viennent de personnes que j'ay l'honneur de connoître, c'est à quoy on doit prendre garde. J'ay quantité de Nouveaux que je vous prepare pour le Mois prochain. Vous aurez l'Extraordinaire du Quartier de Janvier 1680. le vingt-cinquième du present Mois d'Avril pour trente sols le Volume, comme aussi les anciens Volumes, qui se vendront aussi trente sols le Volume; & les Mercuriales de 1677. pour douze sols le Volume. Ceux de 1678. & 1679. aussi vingt sols le Volume, & de 1680. le mesme prix, à la reserve du Mariage de Monseigneur le Prince de Conty, que l'on ne vend que quinze sols.

L'on distribue toujours le Journal des Sçavans & les Nouvelles de Medecine pour six sols le Cahier.

LIVRES NOUVEAUX du Mois de Mars.

La Relation du Mariage de Monseigneur le Dauphin , indouze, 20. sols.

La seconde & derniere Partie de l' Illustre Parisienne de Monsieur de Preschac, indouze. L'on trouve aussi le premier volume.

Histoire de la Conqueste d'Espagne par les Maures , indouze, 2. vol. 3. livr. 10. sols.

Stratira Tragedie de Monsieur Pradon, indouze, 15. sols.

Meditations pour tous les jours de la Semaine Sainte , indouze, 20. sols.

Histoire generale de tous les Siecles de la Nouvelle Loy, laquelle enseigne ce qui est arrivé de plus notable dans l'Eglise & dans le

*monde , tous les jours de l' Année
depuis la naissance de Iesus-Christ
jusqu'à present , composée par
le Reverend Pere David l'En-
fant de l'Ordre des Freres Pres-
cheurs Docteur en Theologie,
indouze, 3. vol. 4. livr. 10. s.*

*Des Obligations des Ecclesiastiques
tirées de l'Ecriture Sainte & des
Saints Peres de l'Eglise & de
S. Chrysostome, 12. 2. livr.*

*Traitez Historiques & Dogmati-
ques sur divers Points de la Dis-
cipline de l'Eglise & de la Mo-
rale Chrétienne , contenant un
Traité des Jeunes de l'Eglise,
par le Pere Louis Tomassin, in
12. 3. livr. 10. sols.*

TABLE



T A B L E

DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

A <i>Vant-propos,</i>	I
<i>Sonnet sur la Paix,</i>	5
<i>Présent du Roy à Monsieur le Maréchal de Schomberg,</i>	6
<i>Maison de Monsieur le Commandeur de Fénis,</i>	7
<i>Tragédie représentée à Maise,</i>	9
<i>Epistre en Vers à Monsieur l'Abbé Col- bert,</i>	15
<i>La Fausse Pensionnaire, Histoire,</i>	22
<i>Rétablissement du Droit Civil à Paris,</i>	50
<i>Concert de trois Basses de Viole,</i>	51
<i>Le Hibou & la Cigale, Fable,</i>	53
<i>Ordre du Convoy de feu Monsieur le Duc de Hanover,</i>	57
<i>Mort de Madame la Marquise de Pon- ghy,</i>	58
<i>Mort de Monsieur le Comte de Grand- pré,</i>	61
<i>Passion</i>	

T A B L E.

<i>Passion d'argent, Histoire,</i>	62
<i>Particularitez du Voyage de Monsieur de Guilleragues à Constantinople,</i>	66
<i>Cavalcade faite à Naples,</i>	81
<i>Sonnet de Monsieur de Bensserade,</i>	91
<i>Autre Sonnet,</i>	93
<i>Monsieur de Maupeou reçu Procureur General du Grand Conseil,</i>	94
<i>Mort de Monsieur de l'Isle,</i>	95
<i>Lettre d'Alexandre à Argine,</i>	99
<i>Explication de nouveaux jettons,</i>	166
<i>La Belle Normande, Histoire,</i>	112
<i>Fierté en songe,</i>	133
<i>Pastorale en maniere d'Opéra, represen- tée à Turin,</i>	134
<i>Epithalame à Madame la Comtesse de Saint Maurice,</i>	138
<i>Lettre du Conseil Privé d'Ecosse au Roy d'Angleterre,</i>	143
<i>Mademoiselle de Clisson Fille d'Honneur de Madame,</i>	150
<i>Mademoiselle de Levy Religieuse à la Fleche,</i>	151
<i>Service pour Monsieur de Maignon an- cien Evêque de Lisieux,</i>	152
<i>Monsieur Foly assassiné sur le Pont de Mets,</i>	153
<i>Seigneurs</i>	

T A B L E.

*Seigneurs de la Cour nommez pour estre
aupres de Monseigneur le Dauphin,*

154

*Monsieur l'Abbé de Grignan nommé
Evesque d'Eureux,* 159

Le Lezard, 160

*Lettre de Monsieur de Chauvigny sur ce
qui s'est passé à Geneve,* 164

Histoire tragique arrivée à Arles, 171

Benefices donnez par le Roy, 186

*Monsieur l'Abbé Anselme fait le Pané-
gyrique de Saint Thomas d'Aquin,*

195

*Monsieur l'Abbé Heraut fait le Panégy-
rique de Saint Joseph,* 198

*Service fait pour feu Monsieur le Comte
de Tonnerre,* 200

Réjoissances faites à Cluny, 202

*Monsieur le Marquis de Lignieres est fait
Gouverneur de Landrecies,* 204

*Gouvernement de Charlemont donné à
Monsieur de Réveillon,* 210

*Gouvernement de Condé donné à Mon-
sieur de Catinal,* *ibid.*

*Mort de Monsieur le Marquis du Ri-
van-Beauveau,* 211

*Mort de Monsieur le Duc de la Roche-
foucault,* *ibid.*

T A B L E.

<i>Mort du Pere le Bossu,</i>	212
<i>Mort de Madame des Hameaux,</i>	213
<i>Abjuration de Mad. Bisetuil,</i>	214
<i>Monsieur Sonchard arrive de Baviere,</i>	215
<i>Maîtres donnez à Madame la Dauphine,</i>	217
<i>Mort de Monsieur Nevelet,</i>	218
<i>Mort de Monsieur de la Chambre,</i>	ibid.
<i>Mariage de Mad. de Vitry,</i>	219
<i>Abbaye de Moncê donnée à Madem. de Bouillé,</i>	ibid.
<i>Eaux d'Opéra,</i>	220
<i>Agamemnon, Tragedie,</i>	222
<i>Enigme,</i>	223
<i>Autre Enigme,</i>	ibid.

Fin de la Table.



EXTRAIT

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNGQUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
27. Mars 1680.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Comment pourrais-je voir la fin*, doit regarder la page 11.

La Planche des nouveaux Jettons, doit regarder la page 107.

L'Air intitulé *Chaconne*, qui commence par *Sans frayeur dans ce Bois*, doit regarder la page 195.

La Medaille qui represente Monseigneur le Dauphin, doit regarder la page 215.

L'Enigme en figure doit regarder la page 224.



M E R C U



MERCURE GALANT



M A R S 1680.



L n'y a rien de plus difficile à finir avec succès, que les Ouvrages extraordinaires. Il en est dont les desseins semblent également beaux, & à ceux qui les inventent, & à ceux qui en entendent parler, mais dont l'exécution a toujours de tres-grandes difficultez, pour ne pas dire qu'elle est

Mars 1680.

A

impossible. Tel a esté le fameux
 Ouvrage de la Paix. Le Roy la
 vouloit donner à toute l'Europe.
 Le dessein estoit digne d'un
 Vainqueur , qu'une longue Li-
 gue de Souverains avoit esté in-
 capable d'étonner ; mais il n'e-
 stoit pas aisé de le faire reüssir,
 & il y auroit eu tout sujet de
 craindre qu'on n'eust inutile-
 ment tâché d'en venir à bout, si
 un autre que LOÜIS LE GRAND
 l'eust entrepris. Je ne vous dis
 rien, Madame, qui vous soit nou-
 veau. Je vous ay déjà fait remar-
 quer qu'il s'agissoit d'obliger un
 Party victorieux à rendre des
 Provinces entieres , & que Sa
 Majesté rendoit Elle-mesme des
 Places considerables , & par leur
 force, & par leur situation , afin
 d'engager les Princes dont il
 exigeoit un pareil effort, à se
 l'im

l'imposer comme une Loy , par le glorieux exemple qu'ils en recevoient. Il estoit grand , cet exemple , & bien digne de l'admiration de toute la Terre ; mais plus il caufoit de surprise par sa grandeur , plus il falloit de vertu pour l'imiter. Si chaque Siecle avoit produit de Vainqueurs , on ne voyoit point qu'aucun en eust produit d'assez grands , pour donner des Loix à des Souverains , & cela , au milieu des Triomphes que ces mesmes Souverains remportoient sur leurs Ennemis. Cependant ils ont fait gloire de les accepter , parce qu'ils les trouvoient justes , & que le Vainqueur qui les donnoit , leur montrait une modération , bien plus difficile à combattre que ses forces , quoy qu'ils eussent souvent éprouvé

qu'elles estoient invincibles. Voila, Madame, ce que vous sçaviez il y a déjà long-temps, mais vous ne sçaviez peut-estre pas, que ces conditions de Paix acceptées, comme il avoit plû au Roy de les régler, n'ont esté executées que depuis fort peu de jours dans toute leur étendue. On vient de rendre à ses Alliez les dernieres Places qui devoient leur estre restituées, & nos Troupes qui ne demeu- roient à Vésel que jusqu'à l'en- tiere consommation du Traité, en sont sorties sur la fin de l'au- tre Mois. On nous a mis en pos- session de Charlemont dans le mefine temps. Ainsi c'est parti- culierement aujourd'huy qu'on doit admirer le Roy, non seule- ment pour avoir donné la Paix à l'Europe, aux dépens des Con- que

GALANT. 5

questes qui luy estoient assu-
rées ; mais encor pour avoir
joint la douceur & la prudence
à la force , afin que ses volontez
ne pussent trouver d'obstacles.
Là dessus n'a-t-on pas sujet de se
récrier.

TU sçeus régner , Grand Roy , lors
que tu vins au monde.

Tu sçeus vaincre au moment que l'on te
vit régner.

Tu n'as jamais livré Combat sans le
gagner ,

Rien n'est plus grand que Toy sur la
terre & sur l'onde.



Ta' puissance aujourd'huy n'en voit
point de seconde ;

Trois Etats sont liguez , tu sçais les
dédaigner.

Tu les vains , & vaincus , tu les veux
épargner ,

C'est assez qu'ils ont peur , quand ton
Tonnerre gronde.

A iij

6 MERCURE

*On n'a jamais rien veu d'égal à tes
Exploits.*

*Quand tout de tous costez fléchissoit
sous tes Loix,
Tu t'es borné Toy-même en ta propre
Victoire.*

*On t'a veu pardonner à tes fiers En-
nemis,
Et leur donner la Paix quand ils se
sont soumis,
Voilà tes Faits, Grand Roy, mais qui
les pourra croire ?*

Ce Sonnet est d'un Avocat d'Auxerre. Vous voyez, Madame, qu'il n'y a aucun lieu où les Muses ne fassent retentir les loüanges de Sa Majesté. Mais que peut-on dire qui ait du rapport à ce que mérite un Prince, dont l'ame est encor plus élevée que le rang qu'il tient ? Les récompenses qu'il fait sont toujours dignes de luy, & il ne
répand

répand jamais ses graces , qu'il n'en augmente le prix par la maniere dont il en fait sentir les effets. Monsieur le Maréchal de Schomberg en peut rendre témoignage. Il n'attendoit rien, ou du moins il n'avoit rien demandé , & le Roy , un peu avant qu'il soit party pour Châlons, luy a causé une agreable surprise , en luy envoyant quarante mille Ecus. Ce sont là des marques essentielles de l'estime d'un Souverain , & on n'en reçoit guère de semblables qu'on ne s'en soit montré digne par des actions d'un tres-grand éclat.

Vous avez raison de ne point douter du mérite de Monsieur le Commandeur de Fénis , apres l'avoir veu nommé au Gouvernement de Bouchain. C'est une nouvelle que je vous appris la

8 M E R C U R E

derniere fois. Sa conduite & son des-interessement , tant qu'il a esté Gouverneur du Fort S. André , luy avoient donné beaucoup de réputation , & la maniere dont il est regreté à Bethune où il commandoit depuis six ans , fait assez connoître combien ses belles qualitez l'y faisoient aimer. Il y en a plus de vingt-cinq qu'il estoit Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Turenne. Il a servy ensuite dans celui du Maine. Il est de la Maison des Fénis de Tulle en Limosin. On en connoist peu en France de plus anciennes. Les Illustres d'Angleterre qui portent ce mesme nom en sont descendus. Le Commandeur dont je parle icy , est si considéré dans son Ordre , que le Grand-Maistre l'a envoyé au Roy.,

Roy , pour negotier des affaires tres-importantes. Aussi Sa Majesté a-t-Elle toujours marqué beaucoup d'estime pour luy.

Je vous ay déjà entretenuë du mérite de ce Grand-Maistre. Sa maniere de gouverner est si approuvée , que pour témoigner combien on en est content , on a fait paroistre à Malte une Tragédie , dont le Titre estoit *Le Siecle d'Or dans l'Isle de Malte, sous le Regne de Son Eminence Nicolas de Cotoner*. Cette Tragédie fut représentée au commencement de Janvier, dans la Maison du Clergé de l'Ordre , avec une approbation generale. Elle estoit de l'invention & de la conduite de Monsieur de Champoussin, Prestre Provençal , qui a toujours eu un tres-grand commerce avec les plus éclairés de

l'Académie d'Arles , & que Monsieur de Vyani d'Aix, Prieur de l'Eglise Conventuelle, Grand-Croix de l'Ordre , a choisy pour estre Gouverneur des Pages de Monsieur le Grand-Maistre , & des Diacots de l'Eglise de S. Jean. On ne vit jamais dans la Cour de Malte , un Theatre plus magnifique. Monsieur le Commandeur de Tancredi Italien, & depuis peu Ambassadeur en France , avoit pris soin des Décorations qui en faisoient l'ornement. Apres un Siege représenté, l'Etendard de la Religion, & la nouvelle Cotonere , parurent dans un Combat, & le Parry Ottoman ayant succombé, Mars prit la fuite , avouant que le grand Cotoner & Malte, l'empêchoient de poursuivre ses conquestes.

Si

GALANT. 11

Si vous avez esté satisfaite de la dernière Chanson que je vous ay envoyée, vous devez l'estre de celle qui suit, puis que les Paroles sont encor de Mademoiselle de S. Jean, & qu'elles ont esté mises en Air par l'illustre Auteur qui en a fait graver un si grand nombre. Vous connoissez sa méthode, & il seroit difficile de vous tromper là-dessus.

AIR NOUVEAU.

Comment pourrois-je voir la fin de
ma souffrance,

*Cruel Amour, qui m'ostes la puissance
D'oublier un Ingrat qui vient de me
trahir?*

Helas ! malheureuse tendresse,

*Faut-il malgré la douleur qui me
presse,*

*M'obliger à l'aimer quand je le dois
hàir ?*

Vous

Vous voyez , Madame , que cet Auteur continuë toujours à me donner de ses Airs pour en embellir mes Lettres. Il est certain qu'on les y trouvera beaucoup plus corrects , que dans les Recueils où l'on met sans aucun choix , tous ceux qu'on apporte à l'Imprimeur , de quelque part qu'on les puisse recevoir. On ne les a fort souvent que pour les avoir entendu chanter , & la Note ne venant point de l'Auteur, on ne doit pas s'étonner si tant de fautes s'y glissent. Celuy dont je vous parle presentement , a reconnu encore ce défaut depuis peu de jours dans le Livre de Chançons notées de 1680. On y a mis deux des siennes , l'une & l'autre à boire ; la premiere imprimée il y a cinq ou six ans dans son second

cond Livre gravé d'Airs Bachiques, & l'autre aussi imprimée dans son Journal de l'année dernière. Cette première qui commence par *Eh quoy, mes chers Amis, &c.* est entièrement falsifiée, soit pour le Chant, soit pour les Paroles. Il n'y a qu'un simple Dessus, au lieu de deux avec la Basse, & ce Dessus est avec une Clef de Basse. Joignez à cela qu'il n'y a qu'un couplet au lieu de trois, & que ce couplet même est défectueux. Pour la seconde Chançon qui est, *Les Mouchérons sur nos Tonneaux, &c.* on n'a qu'à se donner la peine de la confronter avec celle qui est dans le Livre que l'Authéur a donné depuis huit jours, sous le Titre de *Mélange d'Airs*, & on en connoîtra aisément la différence. On y trouvera la Con-

tre

trepartie de cette Chanſon, avec pluſieurs nouveaux ſeconds couplets en diminution, les plus beaux, & les plus riches qu'on ait encor eus de luy.

Vous auriez peine à croire, Madame, combien chacun s'eſt intereſſé dans le choix que Sa Majeſté a fait de Monſieur l'Abbé Colbert, pour donner un Coadjuteur à Monſieur l'Archeveſque de Roüen. La Dignité eſtoit grande, mais proportionnée à ſon mérite, & il ne pouvoit moins attendre apres les vœux du Public. L'Epître que je vous envoie a eſté l'augure de ſon élévation. Elle luy avoit eſté adreſſée un peu avant qu'il euſt plû au Roy de le nommer.

EPI



EPISTRE

A MONSIEUR

L'ABBE' COLBERT.

Grand & fameux Abbé, qui sçeus
 dès ta jeunesse
 Apprendre en enseignant, l' Art d'aimer
 la Sageffe,
 Où tes heureux travaux florissant cha-
 que jour,
 T'ont rendu des Sçavans & l'exemple
 & l'amour;
 Cent fois j'ay résolu dans l'ardeur de
 mon zele,
 De faire le recit de ta gloire immor-
 telle,
 Et cent fois mon esprit confus & re-
 buté,
 Ma dit que l'entreprendre estoit teme-
 rité;
 Que courir une Mer si sujete à l'orage,
 C'estoit imprudemment m'exposer au
 naufrage;

Que

*Que pour executer ce penible dessein,
Il falloit de Corneille & l'esprit & la
main,*

*S'écarter comme luy de la route vul-
gaire ;*

*Mais que n'ose-t-on point , quand on
cherche à te plaire ?*

*Pour flater mon audace, une secreete voix
Me dit qu'en te loüant je fais ce que
je dois ;*

*Que quoy que nous oppose une raison
discrete ,*

*Le cœur est peu touché, quand la bouche
est muete ;*

*Qu'enfin où la Vertu brille avec tant
d'éclat,*

*De qui veut l'étouffer , le silence est
ingrat.*

*C'est donc ce mouvement & si fort & si
tendre ,*

*Qui forçant ma raison , me force de me
rendre.*

*En vain, quand de mes Vers je te prens
pour objet.*

*Je condamne en moy-mesme un si hardy
projet.*

*Fy trouue des appar, j'y resiste avec
peine,*

Et

*Et ma Muse qui suit le torrent qui
l'entraîne*

*Trop avant sur tes pas , ne peut plus
reculer.*

*Hé , qui pourroit se taire où tout sem-
ble parler ?*

*Dès tes plus jeunes ans , par un juste
avantage ,*

*Ayant reçu du Ciel la prudence en
partage ,*

*Et déjà de l'Honneur reconnoissant la
loy ,*

*Tu voulus t'imposer des soins dignes de
toy.*

*Dés-lors de ton grand cœur la noble
inquiétude ,*

*Pour trouver du sçavoir , te fis chercher
l'étude ,*

*Et tu sçeus preferer , en réglant tes
desirs ,*

*Le travail au repos , & la gloire aux
plaisirs.*

*Ce fut là le sujet de ta plus belle
flâme ,*

*L'unique ambition qui posseda ton
ame ;*

*Ton zele à t'avancer t'accusant de
lenteur ,*

Dans

18 M E R C U R E

*Dans tes plus beaux progrès redoublait
sa ferveur.*

*Aussi de ton Esprit les solides richesses
T'en ont fait au Public répandre les
largesses.*

*On a vu des Sçavans le glorieux con-
cours*

*T'aborder à l'envy , pour oïr tes Dis-
cours ,*

*Lors que de la * Sageffe expliquant les
Oracles, * Philosophie.*

*De leur obscurité tu levois les obstacles,
Et nous montrois d'exemple aussi-bien
que de voix ,*

*A suivre ses Decrets , & reverer ses
Loix.*

*Ainsi charmant Abbé, tu fournis ta car-
rière.*

*Ce n'estoit que l'essay d'une course pre-
miere ;*

*La Gloire qui par tout accompagne tes
pas ,*

*Pour engager ton cœur, trouva d'autres
appas.*

*Elle te proposa cette * Grandeur suprême,
* Theologie.*

*Cet Estre qui soutient , qui voit tout par
soy-mesme ,*

Qui

GALANT.

19

*Qui de mille Sçavans que sa beauté
ravit,*

*Rend la plume celebre autant comme
l'esprit ;*

*Et c'est là que letien' fit briller ses mer-
veilles :*

*C'est là que tout Paris vit l'effort de tes
veilles ,*

*Où secondant les soins d'un Homme
tout de * Fen, * M. Feu Doct. de S.*

*De tes plus grands travaux tu ne te fis
qu'un jeu.*

*Délicieux travaux , dont la fin te cou-
ronne ,*

*En te donnant un rang digne de la Sor-
bonne ,*

*Et par qui nous voyons ton beau Nom
aujourd'huy ,*

*Estre de ce grand Corps le plus illustre
appuy.*

*Mais ce qu'on trouve peu, tu joins à ta
science ,*

*Les beautez de la grace & de la bien-
séance ,*

*Et fais voir par l'effet d'un riche assor-
timent ,*

*Dans un Esprit solide, un parfait agré-
ment.*

Quel

*Quel sujet si profond, quelles hautes ma-
tieres ,*

*Ne pénétrés-tu pas par tes vives lu-
mieres ?*

*Mais aussi qui jamais , pour emporter
un cœur ,*

*Sçeut mesler tant de force avec tant de
douceur ?*

*C'est là ton vray talent ; mais tout cet
avantage ,*

*De ce que tu promets n'est qu'une foible
image.*

*Comme on remarque en toy quelque cho-
se de grand ,*

*Vn air majestueux qui charme & qui
surprend ,*

Vne force d'esprit, une égalité d'ame ,

*Vn cœur qu'en ses desirs la vertu seule
enflâme ,*

*Le Ciel de tous ces biens æconome par-
fait ,*

*Qui ne fit jamais rien sans ordre &
sans sujet ,*

*Ne te les prodigua, que pour nous faire
croire*

*Qu'il te veut mettre au point le plus
haut de la Gloire.*

*Pour t'y mieux preparer , il presente à
tes yeux ,*

D'un

D'un Ministre prudent l'exemple glorieux.

*Il sçait qu'en imitant cet illustre Modèle,
Digne de t'inspirer une ardeur eiernelle,
On te verra brillant de lumiere &
d'éclat,*

*Estre à l'Eglise un jour, ce qu'il est à
l'Etat.*

*C'est à quoy l'on s'attend, c'est ce que
l'on souhaite,*

De l'heureux avenir chacun est l'interprète,

*Et croit dans peu de jours, par un choix
fortuné,*

*De l'honneur qui t'est dû, voir ton front
couronné.*

*Déjà l'on t'applaudit des yeux & de la
bouche.*

*Demande apres cela si ton bonheur nous
touche,*

*S'il flate nostre attente, & si dans le
besoin*

*Nos vœux, pour l'avancer, iroient en-
cor plus loin.*

*Mais ils sont superflus quand ta gloire
est certaine,*

*Elle l'est, & je veux qu'on m'ordonne
pour peine,*

Si

Si mes pressentimens n'ont bientôt leurs effets ,

*De garder sur son Nom silence pour
jamais.*

Quoy qu'on entreprenne de difficile, il ne faut qu'aimer pour y réussir. Vous en conviendrez, quand je vous auray appris ce qui s'est passé depuis quelques mois. L'aventure a paru fort singulière. Voicy ce que c'est. Une tres-belle Personne , ayant autant d'enjouement d'humeur, que de brillant & de délicatesse d'esprit , s'estoit attiré les complaisances de tout ce qu'il y avoit d'honnestes Gens dans une des plus grandes Villes du Royaume. Beaucoup tâcherent de toucher son cœur , & un seul eut l'avantage d'en venir à bout. C'estoit un Homme bien fait, estimable par sa naissance , & qu'un

qu'un Employ fort considérable rendoit digne de la préférence qu'on luy donna. La Belle n'avoit pû se défendre de prendre pour luy une partie de l'amour qu'il sentoit pour elle, & le choix de ses Parens s'estant trouvé conforme à son inclination, l'affaire ne fut pas difficile à terminer. On signa les Articles du Contract, & le soir mesme il y eut Bal chez la Belle. Toute la Ville y courut. Il y vint sur tout un nombre infiny de Masques. Chacun sembloit prendre part au bonheur des deux Amans, & comme ils estoient également estimez, on estoit bien-aïse d'estre témoin de leur joye. Un jeune Marquis arrivé ce mesme jour, & n'ayant aucune habitude dans la Ville où il ne faisoit que passer, entendit parler de ce
Ma

Mariage. On luy fit un portrait si avantageux de l'aimable Personne qui venoit de s'accorder, qu'il eut envie de la voir. Il envoya aussi-tost acheter un Masque, & ayant fait tirer de sa Valise un Habit fort propre, il se mit en état d'estre remarqué par sa parure. Il avoit l'air bon, la taille bien prise, & il ne demeurera pas longtemps dans l'Assemblée, sans s'y faire regarder. Pour luy, on peut dire qu'il ne regarda qu'une seule chose. Il trouva plus qu'il n'avoit pensé, & la Belle qui assembloit tant de Gens, l'ébloüit si fort, qu'il n'eût des yeux que pour elle seule. Elle dançoit bien, & ses manieres avoient je-ne-sçay-quoy d'engageant qui suffisoit seul à la faire aimer. Ainsi quand la Nature luy auroit esté moins prodigieuse

digue de ses trésors, elle n'auroit pas laissé de charmer également. Plus le Marquis la considéra, plus sa beauté luy parut touchante. Elle faisoit malgré luy de si fortes impressions sur son cœur, que pour tâcher de les affoiblir, il voulut croire qu'elle n'avoit point d'esprit; mais il estoit de sa destinée de connoistre entièrement ce qu'elle valoit. Comme elle faisoit les honneurs du Bal, & que l'ajustement du Marquis méritoit qu'on le distinguast, elle le prit enfin pour danser. Il ne luy donna la main qu'après luy avoir dit quelque chose de galant, à quoy elle répondit finement. Il en fut si satisfait, que brûlant d'envie de l'entretenir, il vint se mettre à ses pieds si tost qu'il eut achevé sa dance. Le Masque donne de

Mars 1680.

B

grands privileges. Il s'en servit pour luy faire une déclaration d'amour, quoy qu'inutile, puis que sa mauvaise fortune avoit voulu qu'il ne l'eust connuë que quand elle estoit preste à faire un heureux. Il ajoûta que pour se guérir d'une passion la plus violente qui fust jamais, quoy qu'elle ne fîst que de commencer à naistre, il alloit passer quelque temps en Italie, sçachant bien que s'il demeuroit en France, il chercheroit en tous lieux l'occasion de la voir, ce qui ne pourroit estre qu'au desavantage de l'un & de l'autre, & par ce que ses continuelles protestations luy feroient souffrir, & par ce qu'il souffriroit luy-mesme, en l'aimant toujours plus qu'il ne voudroit. La Belle écouta cela comme d'un Masque à
qui

qui son déguisement donnoit pouvoir de tout dire , & apres quelques réponses fort enjouées, elle alla dancer avec son Amant. Je ne scay si le Marquis pensoit sérieusement au Voyage dont il luy avoit parlé ; mais il est certain qu'apres l'avoir eüe toute la nuit devant les yeux , il luy fut impossible de partir le lendemain. Il ne sortit point , & employa tout le jour à examiner mille projets que luy suggera sa passion. Tantost il faisoit dessein de se déclarer ouvertement, se persuadant que les Parens de la Belle se laisseroient ébloüir aux avantages de sa qualité & de son bien. Tantost il alloit jusqu'à se résoudre de l'enlever , pour ne mettre son bonheur dans aucune incertitude ; & ce qui l'arrestoit par

tout , c'est qu'on luy avoit dit
 d'abord , que la Belle n'aimoit
 pas moins qu'elle estoit aimée.
 Il ne pouvoit estre heureux s'il
 ne possédoit son cœur , & ce
 n'estoit pas le moyen de l'acquie-
 rir , que de la priver d'un Amant
 aimé. Il passa deux jours dans
 des inquiétudes que rien n'ap-
 paisoit ; & comme il n'en restoit
 plus que trois jusqu'à celuy
 qu'on avoit choisy pour le Ma-
 riage , il auroit peut-estre pris
 quelque violente résolution , si
 une nouvelle qui vint bien-tost
 jusqu'à luy , n'eust suspendu ce
 qu'il méditoit. L'Amant de la
 Belle tomba malade , & si dan-
 gereusement, qu'on craignit pour
 luy dès le lendemain. Ce ne fut
 pas sans sujet , puis qu'une flu-
 xion sur la poitrine , & une fié-
 vre continuë accompagnée de
re

redoublemens, l'emporterent en six jours. Vous jugez-bien que sa mort fut un sujet de joye pour le Marquis. L'extrême douleur qu'en fit paroistre la Belle, ne l'étonna point. Le temps luy sembloit un remede seûr contre un déplaisir de cette nature; mais ce qui luy donna beaucoup de chagrin, c'est qu'on luy vint dire presque aussitost, qu'elle estoit allée s'enfermer dans un Convent à deux lieües de là, pour s'épargner cent visites qu'elle ne se trouvoit point en état de recevoir. On ajoûtoit mesme qu'elle vouloit renoncer au monde, & ces sortes de retraites estant quelquefois l'effet d'un desespoir amoureux, le Marquis voyoit tout à craindre, d'une resolution si precipitée. L'aller demander à ses Parens,

& faire agir leur autorité avant qu'elle eust essuyé ses larmes, c'estoit le moyen de luy faire naistre l'envie de prendre le Voile. Elle ne venoit à la Grille pour personne, & il n'imaginoit rien qui pust luy faciliter l'occasion de l'entretenir. Dans cet embarras il prit le plus bizarre dessein qui ait jamais esté pris. Il feignit une Partie de masquer, & se fit faire un Habit de Femme. Tout favorisoit son entreprise. Il estoit jeune, avoit les traits délicats, & on ne voyoit rien dans tout son visage qui pust démentir le Personnage qu'il vouloit joüer. Après s'estre mis dans ce nouvel équipage, il se rendit où estoit la Belle, suivy d'un Valet de Chambre, à qui il fut obligé de se confier. C'estoit un Convent où la qualité

lité de Pensionnaire ne déplaïsoit pas. Il vit l'Abbesse, & se faisant passer pour une Demoiselle Bretonne, il luy dit que son Pere la voulant contraindre d'épouser un Homme qu'elle ne pouvoit souffrir, sa Mere luy avoit permis de chercher quelque Convent éloigné, où elle fust à couvert de cette injustice, & que la reputation où elle estoit, luy avoit fait choisir sa Maison preferablement à d'autres où ses Amies l'avoient voulu faire entrer. Cela fut dit d'un air si modeste, que l'Abbesse qui se sentit flater par ce choix, eut toute la complaisance qu'on souhaitoit d'elle. On la laissa Arbitre de la Pension, dont on luy paya deux quartiers d'avance, & les Portes du Convent furent ouvertes au jeune Marquis dès

ce mesme jour. Il avoit demandé une Chambre particuliere, & il la payoit trop bien pour ne l'avoir pas. La Pensionnaire Bretonne servit d'abord d'entretien à toutes les autres. On en voulut connoistre l'humeur, & elle montra tant d'honnesteté, qu'elle se fit bien-tost des Amies. Elle donna mesme des apparences de Vocation qui luy gagnerent le cœur de la plupart des Religieuses. Les plus zelées luy faisoient connoistre combien il y avoit d'écueils dans le monde, & elle ne leur ostoit pas l'esperance de luy voir prendre l'Habit parmy elles. Cette conduite mit les affaires du Marquis en seûreté. Il se contraignit les premiers jours à ne point marquer d'empressement pour la Belle qu'il venoit chercher;

cher ; & comme il avoit une égale civilité pour toutes celles qui luy parloient, on n'avoit garde de soupçonner son dessein. Il le conduisit si finement, qu'après avoir veu cinq ou six fois sa belle Affligée, mais seulement en passant, il luy rendit enfin visite en sa Chambre, & feignant de ne rien sçavoir de sa disgrâce, il l'engagea à luy faire part de ses déplaisirs. La sensibilité qu'il en fit paroître, & la maniere dont il entra dans ses interets, formerent en peu de temps une étroite liaison entre l'un & l'autre. Jamais deux Personnes n'avoient esté plus unies. La belle Affligée ne trouvoit de consolation qu'avec sa chere Bretonne ; & la Bretonne qui applaudissoit à sa douleur, l'engagea si fort par ses complaisances, qu'in-

ſenſiblement elle ſe rendit maĩſtreſſe de ſon eſprit. Quand elle parloit de prendre le Voile pour garder une éternelle fidelité à ſon Amant , la Bretonne diſoit auſſitot qu'elle ſe feroit Religieuſe comme elle , pour ne la quitter jamais, quoy que ce fuſt le plus grand ſacrifice qu'elle puſt luy faire , dans le peu de diſpoſition où elle ſe ſentoit pour la retraite. C'eſtoit aſſez pour faire changer de ſentiment à la Belle. Par cette adreſſe , la fauſſe Bretonne luy oſta l'entetement du Convent & l'amitié qu'elle luy juroit eſtant aſſez forte pour luy tenir lieu d'amour, elle commençoit à ne plus tant ſ'affliger, & à croire qu'elle pouvoit encores vivre heureuſe , apres avoir perdu ſon Amant. Deux mois ſe paſſerent de cette ſorte , pendant

dant lesquels ayant souffert qu'on la consolast, elle devint plus traitable, & se rendit visible à la Grille. Ses Parens & ses Amis qui l'y vinrent voir, la portèrent tous à renoncer au Convent; mais elle n'en vouloit point entendre parler. Il eust falu quitter sa chere Bretonne; & les obligeantes marques de tendresse qu'elle en recevoit, luy avoient donné pour elle un si fort attachement, que la Clôture ne luy auroit point déplû pour toute sa vie, si son Amie eust pû toujours s'en accommoder. Elle sentoit bien qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans cette forte amitié, mais elle estoit bien éloignée de s'imaginer qu'elle venoit d'un panchant qui pust aller à l'amour. Tout se dispoisoit assez à
fa

faciliter ce que la fausse Bretonne avoit entrepris , quand elle trouva occasion d'en avancer le succès. La Belle s'estant expliquée un jour d'une maniere fort tendre , sur la crainte qu'elle avoit qu'il n'arrivast quelque changement dans la fortune de l'une ou de l'autre , qui les mist dans la necessité de se séparer, elle répondit qu'il y avoit déjà quelque temps que la mesme crainte la tourmentoit , & qu'elle ne sçavoit qu'un seul moyen de se garantir du malheur qu'elles avoient lieu d'appréhender. Ce moyen estoit , qu'elle avoit un Frere , & qu'en l'épousant, elle acqueroit une Sœur avec qui elle pouvoit s'assurer de vivre toujours. Ce mot d'épouser effraya la Belle. Elle opposa que quand elle pourroit oublier si-
toit

tost l'Amant qu'elle avoit pleuré, elle avoit fait voir depuis ce temps-là tant d'aversion pour le mariage , que la bienséance ne souffriroit pas qu'elle démentist ses sentimens. L'adroite Bretonne se contenta de luy dire qu'elle ne demandoit rien qu'on ne l'eust trouvée prestee à exécuter, si elle eust eu un Frere comme elle ; mais qu'elle seroit pourtant fâchée de se voir heureuse, s'il luy en coûtoit la moindre contrainte. Quelques Pensionnaires qui survinrent , empêcherent que la chose n'allast ce jour-la plus loin. La Belle qui n'avoit effectivement aucun dessein de se marier , pria son Amie, qui reprit la même manière dès le lendemain , de chercher un autre moyen de se voir toujours, ajoutant que celui qu'elle

qu'elle propoſoit n'eſtoit pas ſi ſeûr qu'elle ſe l'eſtoit perſuadé, puis qu'il arrivoit tous les jours mille changemens par le mariage, & que ce Frere qu'elle voudroit luy voir épouſer, eſtant capable de changer d'humeur, elles devoient craindre qu'il ne s'oppoſaſt un jour luy-meſme à leur union. C'eſtoit où la fauſſe Bretonne l'attendoit. Elle répondoit qu'elle ne devoit rien craindre de ce coſté-là, que ſon Frere & elle eſtoient nez jumeaux, qu'ils avoient tous deux les meſmes inclinations, avec une tres-grande reſſemblance de traits, & que ſi elle eſtoit un peu ſatisfaite & de ſon cœur & de ſon eſprit, il n'y avoit rien qui duſt l'arreſter, puis que c'eſtoit un autre elle-meſme qu'elle épouſeroit. La Belle ne pût s'empêcher de
dire

dire en riant, que quoy que ce fust, un autre elle-mesme, cet autre elle-mesme ne s'expliquoit pas, & que peut estre il seroit dans des sentimens fort éloignez de ceux qu'elle souhaitoit qu'il eust. Alors l'ayant priée de se souvenir d'un Masque qui luy avoit fait une déclaration le jour que son Contract fut signé, elle luy apprit que ce Masque estoit son Frere; que tout ce qu'il luy avoit dit de son amour, & de la resolution qu'il prenoit de passer en Italie, estoit une verité; qu'il estoit party apres luy estre venu faire confidence de sa passion comme à une Sœur pour qui il n'avoit jamais rien eu de caché; qu'il s'estoit arresté à Turin pour voir quelque Feste qu'on y preparoit, que pendant ce temps, le hazard l'avoit amenée dans le

Con

Convent, où ayant connu qu'elle estoit en pouvoir de disposer d'elle , elle l'avoit mandé sur l'heure à ce Frere , que charmé d'une nouvelle si peu attendüe, il luy avoit recommandé ses intérêts avec tout l'empressement que peut témoigner un Homme éperduëment amoureux, & qu'il devoit arriver au premier jour pour luy confirmer les assurances qu'elle luy donnoit. L'occasion estoit si pressante que la Belle s'en trouva embarrassée. Elle rougit, resva quelque temps, & 'ayant en suite assuré la fausse Bretonne de toute la reconnoissance qu'elle devoit à son amié, elle luy dit qu'elle ne connoissoit point son cœur sur autre chose. Cette réponse promettoit assez , & il y avoit lieu d'en estre content. Dans ce
même

mesme temps , une Parente de
 cette aimable Personne estant
 sur le point de se marier , on la
 pria de se trouver à la Nôce
 qui se devoit faire quelques
 jours apres. Il devoit y avoir Bal
 & grande-Assemblée, & on estoit
 bien-aïse qu'elle y parust. La
 Bretonne qui n'aspiroit plus
 qu'à la tirer du Convent , ne
 manqua pas de luy faire voir
 combien cette occasion estoit
 favorable. Elle luy representa
 que son Frere devoit arriver
 de jour en jour ; qu'ayant à le
 voir , il valoit mieux que ce fust
 par quelque rencontre qui se-
 roit sans consequence , que dans
 une visite de Grille où elle au-
 roit à l'accompagner , & que
 comme ce seroit luy qui la cher-
 cheroit , sans qu'elle contribuast
 à cette entreveuë , il n'en pour-
 roit

roir tirer aucun avantage , si par malheur sa personne ou ses manieres ne luy plaisoient pas. Ce raisonnement satisfit la Belle. Il fut résolu qu'elle sortiroit le jour qui preceda celuy de la Nôce. Elle sortit en effet , & son retour donna de la joye à toute la Ville. La fausse Bretonne ne se dispensa de l'accompagner , qu'en luy promettant de l'aller trouver le lendemain , si elle vouloit luy envoyer un Carrosse. L'ordre en fut donné dès qu'elle arriva , & on n'auroit pas manqué à l'exécuter , si on ne fust venu dire le soir à la Belle que son Amie avoit une autre voiture qui l'ameneroit chez elle , où elle pouvoit l'attendre , sans se mettre en peine d'aucune autre chose. Le Marquis s'estoit servy de cette précaution , parce qu'ayant à pa

paroitre pour ce qu'il estoit , il ne vouloit pas qu'on pust l'avoir remarqué en habit de Fille. Son Valet de Chambre qu'il avoit fait avertir, luy tint un Carrosse prest pour le lendemain. L'Abbesse qui crut que c'estoit celuy qu'on avoit promis de luy envoyer , ne s'opposa point à sa sortie. Ainsi l'adroite Pensionnaire s'échapa, sans que personne se fust apperçeu de sa tromperie. Cependant la Belle qui attendoit la fausse Bretonne, s'impatientoit de ne la point voir, & le jour ayant finy sans qu'elle parust, elle ne sçavoit que penser de n'avoir point eu de ses nouvelles. On se mit à table. L'Assemblée fut grande, & le Festin de la Noce des plus magnifiques. Le Bal succeda La Belle n'y dança pas moins que la

la Mariée , tout le monde s'empressant à luy marquer la joye qu'on avoit de la revoir. Elle venoit de se remettre en sa place apres s'estre acquitée de quelque dance , quand elle apperçeut un Masque à quatre pas d'elle , qui la regarda fixement sans luy rien dire. Il estoit dans le mesme ajustement où elle avoit veu celuy qui luy avoit fait une déclaration dans le dernier Bal. Elle ne l'eut pas plustost remarqué , qu'un trouble secret commença de la saisir. La pensée qu'elle eut que c'estoit le Frere de son Amie, la déconcerta. Elle jettoit les yeux un moment sur luy , & les baissoit aussi-tost. Le Masque n'estoit pas fâché de ce désordre. Il en jouït quelque temps , & s'estant mis enfin aux

pieds

pieds de la Belle, il luy demanda si elle se souvenoit d'un Malheureux qui estoit party desesperé, & qui revenoit le plus amoureux de tous les Hommes. Je n'entreray point dans le détail de leur entretien. Le Marquis, dont le Masque déguisoit la voix, parla à la Belle de ce qu'on devoit luy avoir dit de sa passion dans le Convent, & il luy en fit luy-mesme une si tendre peinture, que quand elle n'auroit pas esté déjà prévenue favorablement pour luy, elle auroit eu peine à n'en estre pas touchée. Il ajoûta qu'il se tiendroit assuré de son bonheur, si elle estoit convaincuë de la sincerité de ses sentimens, puis qu'ayant les mesmes traits que sa Sœur, qui avoit eu l'avantage de s'en faire aimer, il estoit impossible

possible que son visage ne luy
plust pas. En mesme temps il
osta son Masque. On s'empressa
aussitost à le regarder. L'ardeur
avec laquelle il parloit avoit esté
remarquée, & donnoit envie de
sçavoir qui estoit le Protestant.
On tomba d'accord de sa bonne
mine, mais personne ne le con-
nut. Imaginez vous combien la
Belle demeura surprise. Elle s'e-
stoit attendüe à quelque ressem-
blance de traits, mais elle ne put
les voir tout à fait semblables,
sans estre persuadée que c'estoit
son Amie qu'elle voyoit. Alors
le Marquis luy avoüa que sa
Sœur & luy n'estoient qu'une
mesme chose, & que ne sça-
chant par qui luy faire parler
dans le Convent, & ne pouvant
mesme s'assurer que sur luy seul,
de ce qu'il n'y avoit que luy
seul

seul qui pût bien exécuter, il avoit pris le dessein de se déguiser en Fille. Il la conjura d'examiner à quoy il s'estoit réduit, & de juger de la force de son amour, & par ce qu'il avoit osé entreprendre pour estre auprès d'elle, & par la respectueuse conduite qu'il avoit tenuë, sous un habit qui pouvoit luy donner quelques privileges. La Belle demeura si interdite de tout ce qu'elle entendoit, qu'elle laissa parler le Marquis sans songer à luy répondre. Mille choses luy passerent dans l'esprit tout à la fois, & ne doutant point apres qu'elle y eust un peu réfléchy, qu'il ne luy dist vray sur le déguisement de son Sexe, elle ne sçavoit si elle devoit se plaindre d'une entreprise qui l'eust exposée à la médifance si on l'eust pû

pû découvrir, ou se loüer des témoignages extraordinaires qu'il luy avoit donnez de sa passion. Enfin l'amour l'emporta. Le Marquis la pressoit de s'expliquer, & ne pouvant s'en défendre, elle luy dit que bien qu'il eust touché son cœur par surprise, il ne laissoit pas de l'avoir touché, & qu'il ne tiendrait qu'à luy de rendre éternel ce qu'il avoit mérité par sa tendresse. Il fut charmé de cette réponse, & ayant entretenu la Belle jusques à la fin du Bal, il ne la quita qu'après en avoir obtenu permission de venir le lendemain se déclarer à son Pere. Sa qualité de Marquis, & les autres avantages de sa naissance, estoient trop considérables, pour ne luy pas répondre du succès de son amour. Le Pere écouta la proposition
avec

avec plaisir, & vous jugez-bien que la Fille ne résista pas à ce qu'il voulut. Ainsi le Mariage se fit, si-tost qu'on eut certitude que le Marquis estoit véritablement ce qu'il se disoit. Les Mariez rendirent visite à leur Abbessse quelques jours apres. Il vous est aisé de vous figurer son étonnement, quand elle vit sa Pensionnaire Bretonne dans le Marquis, Epoux de la Belle. Elle prit d'abord la chose pour une plaisanterie qu'on luy faisoit, mais enfin on luy conta toute l'avanture. Le Marquis aussi genereux qu'il estoit honneste, l'empêcha de s'en fâcher par un Présent qui dissipa toute sa colere. On prit parole de luy qu'il garderoit le secret, mais il ne l'a pas tenuë si exactement, qu'il n'ait fait connoistre à ses

Mars 1680.

C

Amis ce que la possession de sa Maistresse luy avoit coûté.

Vous vous chargerez, s'il vous plaist , Madame , de remercier pour moy vos deux Amis de Province , qui me font la grace de me choisir pour Arbitre de leur différent. On a parlé juste dans le lieu où l'on a formé la contestation que vous m'apprenez, quand on a dit que le Droit Civil avoit esté rétably icy , par un Edit de Sa Majesté. Ainsi celuy qui soutient qu'il faut dire *Rétably*, & non *Etably*, doit emporter l'avantage de la dispute. Il est constant que le fameux Cujas mesme a enseigné le Droit Civil à Paris , & qu'il y a donné avec les Docteurs en Droit Canon , des degrez à ceux qui s'en sont rendus capables , & qui avoient employé à cette étude

le

le temps nécessaire pour y réussir. Jugez apres cela si on a eu raison de prétendre qu'il n'y avoit jamais esté étably. Le Roy qui est informé de tout, a voulu pour l'utilité de ses Sujets, qu'on en fist de nouveau des Leçons publiques dans cette Capitale de son Royaume, & il a marqué l'intérêt qu'il y prenoit, en donnant à ses dépens un Lieu digne d'un si glorieux rétablissement. Il passe en beauté tous ceux où les autres Sciences sont enseignées.

La Musique a tant de charmes pour vous, & on prend un si grand soin de me prevenir sur toutes les nouveautez qui la regardent, qu'on vous aura peut-estre déjà parlé d'un Concert, où tout ce qu'il y a icy de Curieux se sont trouvez depuis

quelques jours. Il estoit fort extraordinaire, & le premier qu'on eust jamais fait de cette sorte. Trois Basses de Viole le composoient. Messieurs du Buisson, Ronfin, & Pierrot, sont les Auteurs d'une chose si singuliere. L'approbation qu'ils ont reçeuë, fait connoistre avec combien de plaisir les Connoisseurs les ont écoulez.

Quoy que le Chant en donne beaucoup, il ne laisse pas d'importuner, ainsi que toute autre chose, si on choisit mal son temps pour se faire entendre. Vous auriez peine à le croire, vous qui ne vous lassez jamais d'oïr une belle Voix, si le malheur de la Cigale ne nous l'apprenoit. Il fait le sujet de la XIV. Fable du troisiéme Livre de Phédre. Il m'en est tombé depuis

depuis peu entre les mains une
Traduction fort agreable. Je vous
l'envoye. Elle est de ce stile aisé
que vous aimez tant. Vous trou-
verez le nom du Traducteur au
bas de la Fable.



LE HIBOU, ET LA CIGALE.

L *A Fable nous apprend, qu'un-
trefois un Hibou
Ayant chassé la nuit entiere,
Ne pouvant plus relever la pau-
piere,
Dés que le jour parut, s'enferma
dans un trou,
Pour y pouvoir dormir son sou.
Quoy que son Lit fust fait depuis
plusieurs années,
Il le trouva pourtant plus propre,*

C iiij

*& plus molet ,
Que ne fut celuy de Galet ,
Où l'on s'enfonçoit deux coudées.
Pour ne pas laisser mon propos,
Voila le Galant en repos.
Rien au monde ne le chagrine ;
Mais aussitost que le Soleil
Eut porté ses rayons de Coline en
Coline ,
Une Cigale sa Voisine
Interrompt son premier sommeil.
La Cigale ! Dieu sçait quel charme
pour l'oreille !
Au premier de ses Airs ce beau
Dormeur s'éveille ,
Et les yeux ouverts à demy ,
En mots entrecoupez luy fait cette
priere.
Mamie, allez chanter quelques
pas en arriere ,
De cette nuit je n'ay dormy.
La Cigale superbe & fiere ,
Se moque du nouvel Amy.*

Le

*Le Hibou demande par grace,
Qu'il luy plaise chāger de place,
Par pitié, par amour. Neant pour
tout cela.*

*L'autre, de nouveau l'en conjure.
Encore moins, elle demeure là,
Et du cu battant la mesure,
Bien loin de finir sa Chanson,
Hausse la voix toujourn d'un ton.
Que faire ? Il ne faut pas espérer
qu'elle cesse,
Rien ne peut arrester son musical
babil.*

*A la fin, le Hibou se servant d'une
adresse,
Malgré le sommeil qui le presse:
Chere Voisine, luy dit-il
D'un air galant & fort gentil,
Ma foy, vos Chançons me ra-
vissent,
Et je ne voudrois pas (ou les
Dieux me punissent)
Pour cent aîles de Roitelet,*

En laisser perdre un seul Cou-
plet ;
Mais malgré vostre complai-
sance,
Je ne veux pas pour rien le Ré-
gal en ces lieux.

Venez boire en reconnoissance
Bouteille d'un Nectar que j'ay
reçu des Dieux,
Vous en chanterez beaucoup
mieux.

*La Cigale à ces mots finit sa mé-
lodie ,*

*Vers son trou vole à l'étourdie,
Demande un Verre, mais d'abord
Le Hibou la gobe, & s'endort.*

*Que cette Fable est énergique !
Cerveaux légers, réplis de vent,
Importuns, lisez-la souvent,
C'est à vous seuls qu'elle s'apli-
que.* (d'huy

*L'on n'en voit que trop aujour-
Qui font tout leur plaisir d'incom-
moder autrui, Et*

Et qui trouvent souvent une fortune égale

A celle de cette Cigale.

LE PRIEUR PELEGRIN
de Pignans en Provence.

On a rapporté à Hanover le Corps du Duc de ce nom, & on y fait de fort grands préparatifs pour la Pompe de ses Funerailles. Quelques jours apres sa mort, arrivée, comme vous sçavez, à Aufbourg, Monsieur l'Evesque d'Osna-brug son Frere y envoya cinquante Gardes, sans les Officiers commandez par le Sieur de Bureck, six Gentilshommes d'Osna-brug, quatre d'Hanover, six Pages, & six Valets de Pied. Ils y trouverent le Maréchal du feu Duc, quatre de ses Gentilshommes, un Conseiller, deux Secretaires, un Medecin, un Aumô-

C V

nier, & quatre Valets de Chambre, qui l'avoient suivy dans son Voyage. Voicy dans quel ordre s'est fait le Convoy.

Un Corporal avec huit Gardes du Corps de Monsieur l'Evesque d'Osnabrug, tous habillez en deüil, commençoit la marche. Ils estoient suivis de deux Trompettes. Les Gentilshommes tous à cheval, avec des Manteaux longs, alloient immédiatement devant le Corps, & parmy eux le Conseiller, le Medecin, & le Secretaire de la Chambre. Le Corps suivoit sur un Chariot, couvert d'un Drap noir, tiré par six Chevaux couverts aussi d'un Drap noir traînant jusqu'à terre. Douze Gardes du Corps conduisoient ce Chariot, & lors qu'on passoit par quelque Ville, quatre Gentilshommes portoient le grand Drap.

Drap de chaque costé. Apres le Corps suivoient les Valets de Chambre , & autres Gens de service , tous en deüil. Le Lieutenant Colonel de Busch, avec cinquante Gardes du Corps, finissoit la marche.

Ce triste Convoy sortit d'Aufbourg au son de toutes les Cloches. Quand le Cercueil fut à la Campagne , on attacha le grand Drap tant du Chariot que des Chevaux , qu'on ne laissoit traîner jusqu'à terre que dans les Villes. On passa par celles de Nuremberg , Bamberg , Erffort , & Northausen, pour se rendre à Hanover. Le Convoy se rangeoit pour entendre les Députés qui le venoient recevoir sur les Frontieres de chaque País ; & comme ils mettoient pied à terre,

terre , le Maréchal & les Gentilshommes l'y mettoient aussi. Pendant la nuit, deux Gentilshommes, deux Pages, deux Valets de Pied , & douze Gardes, demeuroient aupres du Corps.

Les jeunes Personnes n'ont pas plus de privilege contre la mort , que ceux qui ont vécu de longues années. Madame la Marquise de Pougny vient de l'éprouver. Elle n'avoit que vingt-trois ans , s'appelloit Marie de Loménie, & estoit Fille de Monsieur de Brienne, qui avoit épousé Mademoiselle de Chavigny, & qui ayant esté Secrétaire d'Etat apres la mort de Monsieur de Brienne son Pere , s'est fait en suite d'Eglise. Monsieur le Marquis de Pougny son Mary est de la Maison d'Angennes, & Premier Guidon des Genfdarmes de

de la Garde du Corps du Roy.

Monsieur de Joyeuse , Comte de Grandpré , Mestre de Camp de Cavalerie , Gouverneur de Beaumont & de Mouzon , & Chevalier des Ordres du Roy, est mort dans le mesme temps, mais subitement. Il semble que ce soit la mode cette année, tant ces sortes de morts deviennent frequentes. Il estoit arrivé de la Campagne ce mesme jour, & ne se fut pas plustost mis à table, qu'il fut surpris d'une apoplexie qui l'emporta. Ce Comte avoit épousé en premieres Nôces Charlotte , Fille de Loüis de Mailly, dit de Coucy, Sieur de Chemery, & d'Elizabeth de Croüy , & en secondes , Henriette-Louïse , Fille de Roger-Louïs de Comminge, Marquis de Vervins , Premier Maistre d'Hôtel du Roy, & de Gabrielle

Gabrielle de Pouilly. Il a eu une Fille & un Garçon du premier Lit , & trois Garçons & trois Filles du second. C'estoit un fort grand Soldat, si heureux dans les Partys , qu'il n'est jamais revenu d'aucun qu'il n'y ait acquis beaucoup de gloire.

Si les uns meurent sans avoir le temps de songer qu'ils vont mourir , il y en a d'autres qui sentent si bien approcher la mort , qu'ils connoissent presque leur dernier instant. On n'en peut douter apres ce qui est arrivé depuis quelques jours. Un Procureur à qui une entiere connoissance de la Procedure avoit donné lieu d'amasser beaucoup de bien, estoit à l'extremité. Son plus grand regret en agonisant, estoit de ne pouvoir attendre à mourir qu'il eust terminé deux gran

grandes affaires , dont il devoit estre payé largement. On luy disoit qu'il falloit songer aux biens éternels, & il répondoit qu'il luy estoit deub beaucoup. Dans ce temps-là , comme il avoit toujours eu l'oreille tres - bonne quand on luy parloit d'argent, il entendit dire qu'un de ses Fermiers luy en apportoit. A ce mot d'argent , il ramassa tout ce qui luy pouvoit rester de chaleur, & voulut absolument qu'on fist entrer le Fermier. Le Fermier de son costé demandoit à luy parler. Il luy avoit déjà fait quelque payement sans prendre d'acquit, & il luy estoit important de vuidier d'affaires avant sa mort. Le malade n'eut pas plustost sçeu de luy qu'il avoit dequoy achever de le payer, qu'il se montra prest à recevoir. On vouloit une Qui-
rance.

rance. Il répondit que cela estoit dans les formes ; & comme il n'avoit pas la force d'écrire , il pria un de ceux qui estoient presens , de prendre la plume , s'offrant de dicter , pour signer en suite. Il dicta en termes assez concis ; & celuy qui écrivoit n'ayant pas la main fort prompte , & le Procureur sentant approcher la mort , *Je suis pressé,* disoit-il souvent. *Depechez , je n'ay de temps que ce qu'il me faut.* La Quitance écrite , on crût le faire signer. Ce qu'il ne faisoit jamais qu'il ne vist l'argent compté, & de poids. Quelque pressé qu'il fust de mourir , il n'oublia pas que la chose estoit dans l'ordre, & pour la dernière fois mesme il n'y eut pas moyen de le faire renoncer à cette habitude. Il fallut donc peser & compter.

Cela

Cela emportoit du temps, & il revenoit toujours à son *Depeſchez*, je ſuis *preſſé*. Enfin tout bien compté & peſé, il ſigna, & tint parole en mourant un peu apres avec autant de haſte qu'il l'avoit dit.

Vous aurez appris par les Nouvelles publiques, que Monſieur de Guilleragues Ambaſſadeur de France à la Porte, eſt arrivé à Conſtantinople. En voicy de particulieres de tout ſon Voyage. Je vous en ay déjà mandé quelque choſe dans ma Lettre du mois de Novembre. J'adjoûte ce qu'un Gentilhomme de ſa ſuite en a écrit de ce Pais-là.



A MONSIEUR DE***

ENfin, Monsieur, nous sommes arrivés à Constantinople, cinquante-neuf jours après estre partis de Toulon, où vous sçavez que Monsieur l'Ambassadeur s'embarqua le Lundy 11. de Septembre de l'année dernière. Nous en avons employé seize à venir jusqu'à Malte, dix à séjourner dans cette Isle, & les trente trois autres à nous rendre icy. Ce n'a pas esté sans essuyer beaucoup de perils, tant qu'a duré nostre Navigation. En approchant de Sardaigne, nous eûmes un coup de vent qui nous fit relâcher à Caillery, Ville Capitale de cette Isle. Le Mast de Me-Zenne du Hardy, grand Vaisseau commandé par Monsieur le Marquis

quis de la Porte , en fut fort endommagé. Ainsi il ne pût se servir que de son petit Hunier pour aller jusqu'à Malte , où il fit remettre un autre Mast. Monsieur le Grand-Maistre nous y receut magnifiquement dans une de ses maisons , & ce furent toujours de nouveaux Régals pendant le séjour que nous y fîmes. Quatre ou cinq jours après nostre départ de cette Ville , dont l'abord & l'agréable situation a quelque chose de surprenant , le vent se leva si furieux qu'il nous exposa à une des plus dangereuses tempestes qu'on ait vues depuis longtemps. Le Hardy en fut encor maltraité. Sa grande Vergue se trouva rompue, & enfin après avoir fait toute la diligence possible à la bien raccommoder , nous nous vîmes heureusement en état de gagner la Rade de Cephalonie. Nous y

arriv

*arrivâmes le 13. d'Octobre avec
 huit Bâtimens de quatorze que
 nous estions partis de conserve de
 Toulon. Nous y demeurâmes huit
 ou neuf jours, pendant lesquels un
 Bâtiment des six que la tempeste
 avoit écartez nous y vint joindre.
 Il nous apprit qu'une Barque de
 nostre Escorte s'estoit brisée contre
 l'Isle de Zante le jour de nostre se-
 paration, & qu'une autre y avoit
 abordé. Si-tost que nous vîmes le
 vent propre pour la route que nous
 avions à tenir, nous remîmes à la
 voile, & partîmes de Cephalonie
 qui appartient à la République de
 Venise. Nous passâmes devant Zen-
 te, ensuite devant les Isles de Ce-
 rigo qui sont les premières de l'Ar-
 chipel, & ayant decouvert d'assez
 loin une Flote de dix Vaisseaux
 Hollandois qui cingloient à Mal-
 te, nous leur tournâmes le dos, &
 allâ*

*allâmes mouïller le soir de ce mes-
me jour à l'Isle de Millo, pour quel-
ques affaires que Son Excellence ne
pouvoit remettre. Nous en parti-
mes le lendemain, & arrivâmes
heureusement devant l'Isle de Te-
nedos, qui est la dernière que l'on
trouve jusqu'au Détroit de la Mer
de Marmora. Les Courans contrai-
res & le défaut de vent favorable
pour pouvoir entrer dans les Bou-
ches, nous firent mouïller à cette
Isle pendant quelques jours. Vous
jugez-bien que nous ne perdîmes
pas l'occasion d'aller visiter les res-
tes de la fameuse Ville de Troye.
Celles que nous y trouvâmes lais-
sent assurément une idée de quel-
que chose de grand; & quoy que
les Grecs & ensuite les Romains,
aient emporté ce qu'il y avoit de
plus beau, je ne laissay pas de voir
dans un assez petit espace que je
visita*

visitay diferens Tombeaux de marbre , avec deux tres-longues Colomnes de Pierre de six à huit pieds de diametre. L'une estoit entiere, & l'autre coupée par le milieu. Il y avoit aussi quantité de Pilliers de Pierre debout. Ils sortent de terre, & ont environ la hauteur d'un Homme , les uns plus , les autres moins. Ceux qui ont parcouru toutes ces Ruines , assurent qu'elles se trouvent d'espace en espace pendant treize ou quatorze lieuës de long. Je vis encor celles d'une fort épaisse muraille , & le reste d'une Porte. On pretend que cette muraille regne le long de la Marine, à pareil espace de chemin. Si cela estoit , il faudroit que cette Ville eust eu plus de quarante lieuës de tour. Ce que je puis vous en dire, c'est que toute cette étendue de Pais , qui semble estre presente-
ment

ment une Forest, par le grand nombre d'Arbres de diferentes especes qui y sont venus de tous costez, entre les Fleuves Simois & Xantus, a l'Isle de Tenedos pour aspect. Je laisse aux Sçavans à tirer leurs conjectures sur ces circonstances. La terre est tres-bonne, mais presque par tout en friche, tant par l'extrême paresse des Habitans, que parce qu'ils sont en fort petit nombre. Apres y avoir attendu trois jours que le vent changeast, nous mîmes à la voile, passâmes les Chasteaux-Neufs, allâmes mouïller à la veüe des Dardanelles, & ayant remouïllé à un quart de lieuë au dessus, nous nous servîmes d'un vent qui en moins de trente-six heures, nous amena à l'Isle des Princes. Cette Isle est à quatre lieuës de Constantinople. On voit de là cette
grande

grande Ville. Vous remarquerez, Monsieur, que presque tous ceux qui ont fait ce même Voyage avant nous, sont demeurés à l'entrée des Louches, trente, quarante, & le plus souvent soixante jours. La raison est qu'il faut un vent forcé pour surmonter les Courans que l'on a toujours contraires, & il y a tres-peu d'exemples qu'un Bastiment ait attendu aussi peu que nous le temps propre pour passer. Nous nous arrestâmes trois ou quatre jours à cette Isle, où les principaux Drogmans vinrent saluer Mr l'Ambassadeur. Monsieur de Nointel qui s'estoit mis dans un petit Caïque pour le venir voir, fut en peril de se perdre. Il passa la nuit à la Coste d'Asie, où il avoit esté obligé de relâcher, & s'en retourna le lendemain à Pera. Pendant que le vent contraire

traire nous retint au lieu que je viens de vous nommer, Monsieur l'Ambassadeur menagea les choses tant pour l'entrée de son Vaisseau dans le Port, que pour le débarquement de ses Hardes. Il avoit sçeu que deux Navires de guerre Venitiens dans lesquels le nouveau Baile de la Republique estoit venu depuis peu, avoient esté obligez de saluer le Serrail, sans qu'on leur eust rendu le salut, & que le Grand Doüanier avoit voulu faire la visite dans l'un & l'autre Vaisseau, pour faire payer le droit de ce qu'il auroit jugé n'estre pas des Meubles de l'Ambassadeur. Monsieur de Guilleragues ne vouloit s'assujétir à aucune de ces choses. Il y avoit plus. Le principal Vaisseau Venitien avoit mis Pavillon au grand Mast, & nous craignons que sous ce pre-

Mars 1680.

D

texte il ne fist difficulté de salüer le premier celuy de France , comme en effet il en auroit esté dispensé s'il y eüst eu un Admiral. Tout s'accommoda à l'entiere satisfaction de Monsieur l'Ambassadeur. Nous ne saluâmes point le Serrail. Iamais le Doüanier n'auoit esté si honneste qu'il le fut , & le Vaisseau Venitien nous salua de sept coups , & celuy qui auoit mis Pavillon au grand Mast , d'un pareil nombre. Nous en fîsmes tirer sept pour tous les deux , & ils nous remercierent chacun de trois, apres quoy nous donnâmes sonde au milieu du Port.

Il n'y a rien de si beau que la situation de Constantinople. C'est me hazarder beaucoup que d'en entreprendre la description , mais j'aime mieux vous en donner un mauvais portrait , que d'essuyer le reproche

reproche de vous avoir amené si loin pour vous quitter au plus bel endroit. Je vous diray donc qu'en approchant de cette superbe Ville du costé de la Mer de Marmora, on en decouvre une fort grande partie tout le long de la Marine. Vous n'ignorez pas qu'elle est en Europe, & qu'ainsi on la voit sur la gauche en entrant. Le Chasteau des Sept Tours fait le premier bout de cette face. Le Serrail le fait de l'autre, & une grande muraille qui est lavée de l'eau de la Mer, regne de l'un jusqu'à l'autre bout. Le Serrail est sur une pointe qui avance dans la Mer, de maniere qu'il est comme sur une Peninsule, qu'on est obligé de doubler tout court à gauche pour entrer dans le Port, d'où vous voyez l'autre face de Constantinople, qui s'étend fort loin en maniere de

Croissant. Il faut observer que le terrain de l'une & de l'autre face va un peu en montant à mesure qu'il s'éloigne de la Mer. Ainsi les Maisons forment une espece d'Amphiteatre. Vis-à-vis la partie qui fait la moitié du Port, sont basties sur le terrain de l'autre moitié les Villes de Galata, autrement Pera, & Topana, dont les Maisons, aussibien que celles de Constantinople, s'élèvent en Amphiteatre, parce qu'elles sont situées depuis le pied des montagnes qui est au bord de la Mer, jusqu'au plus haut costeau des mesmes Montagnes, & au delà à une lieue ou trois quarts de lieue de la Terre. Des deux pointes qui commencent le Port, dont le Serrail en fait une, & Topana l'autre, jusque dans l'enfoncement, il peut y avoir deux lieues

lieuës de long , & pres d'une lieuë dans le plus large d'entre les deux. A la pointe de l'enfoncement , se vient joindre une Riviere , qui prend sa Source dans les montagnes qui sont à quatre lieuës-de là. Cette Riviere est agreable par tout , & n'a que la largeur de la Marne. En face de ces deux premieres pointes où est le Serrail , on voit la Coste d'Asie , sur laquelle est bastie une Ville qu'on appelle Scutaret , éloignée environ d'une lieuë de l'entrée du Port. Vous pouvez juger sur cette description que l'aspect de toutes ces choses doit faire un tres bel effet , sur tout quand j'y auray ajouté qu'il n'y a presque point de Maisons qui n'ayent une espece de Jardin , planté de quantité d'Arbres de toutes sortes. Ce mélange de verdure , & de bastimens

qui enferment un tres-grand Amphiteatre, à droit & à gauche, tant de Constantinople que des deux Villes que je vous ay dit luy estre opposées, formeroit la plus agreable chose qui püst s'offrir, à la veüe, si elle avoit les superbes Maisons de Paris pour ornement.

Depuis que nous sommes arrivez, tout nostre temps s'est passé en visites de ceremonie, & à faire preparer & meubler les Apartemens du Palais de France. C'est assurément le plus beau de tous ceux de Topana, & de Galata - Pera. Tous les Ambassadeurs, Representans, ou Residens, logent dans ce dernier lieu. Je ne manqueray point à vous faire part des Ceremonies qu'on observera pour l'Audience, & de temps en temps je vous manderay ce qui pourra meriter de vous estre écrit.

Je croyois que la Barque qui portera ce Paquet , deust partir plutôt qu'elle ne fera. Ce retardement me donne lieu d'ajouter que l'absence du Grand Seigneur , retarde aussi l'Audience de Monsieur l'Ambassadeur ; qu'encor que tous les Officiers des Vaisseaux , ceux de Son Excellence , & les Gentils-hommes & autres Gens de sa suite ne portent point d'Epées, ils ne sont exposez à aucune insulte , qu'au contraire plusieurs des premiers d'entre les Turcs , se font un plaisir de faire entrer les François chez eux , de les faire boire , & de se familiariser jusqu'à recevoir de nous des repas à la Française.

Ils nous ont donné depuis peu de jours une grande marque de l'extrême consideration qu'ils ont pour le Roy. Un Renegat de Malte , Capitaine de Galere Turque,

D iiii

avoit manqué de respect en parlant de Sa Majesté, & si tost que Monsieur l'Ambassadeur s'en est plaint, ce misérable en a esté puny par un si grand nombre de bastonnades, qu'il en est mort quelque temps apres. Le Grand-Visir, le Grand-Doüanier, & plusieurs autres Officiers considerables de la Porte, qui se sentent quelque incommodité, se confient aux soins de Mr d'Armange, Medecin de Mr l'Ambassadeur. Il employe pour eux ses Remedes avec succès, & se trouve le plus sçavant de la Faculté de ce Pais. Enfin nous avons tout lieu de croire que les affaires iront comme le souhaite Son Excellence. Elle est tres-bien traitée, & il ne se passe point de jour que quelqu'un de ceux qui ont icy quelque Dignité, ne vienne luy rendre visite, & ne luy fasse
quel

quelque Present , grand ou mediocre ; car les Turcs ne vont jamais voir les Personnes qu'ils considerent , qu'ils ne leur apportent de quoy se souvenir d'eux.

Il s'est fait de grandes réjouissances à Naples pour le Mariage du Roy d'Espagne. Il y avoit longtemps qu'on les preparoit ; & comme Naples est une des Villes du monde qui s'acquité le mieux d'une Feste , vous jugez bien que celle dont j'ay à vous faire la description , a esté tres-magnifique. Elle commença le Samedy treizième de Janvier, par un nombre presque infiny de Flambeaux qu'on alluma le soir aux Fenestres , & par des Feux de joyé qui furent faits dans toute la Ville. La mesme chose se fit les deux jours suivans, & il ne se pouvoit rien voir

82 M E R C U R E

de plus beau que l'illumination du Palais du Viceroy, & de toutes les autres Maisons des Tirez & de la Noblesse. Le Dimanche 14. le Conseiller D Michel Muscettola, Syndic de la Ville, se rendit au Tribunal de S. Laurens, & apres y avoir remply les fonctions de son Ministère, il prit le chemin du Palais, suivy des Elûs, & accompagné de tout ce qu'il y avoit de Personnes de qualité. Plusieurs Pages & Estafiers le precedoient, revestus de sa Livrée. Elle étoit couleur de mûse & bleu, avec de grands galons d'or. Il n'y avoit rien de plus riche que son Carrosse. Le dehors estoit un Velours brodé d'or, & le dedans, un Brocard or & bleu des plus éclatans. Les Rouës, & tout le reste, estoient d'une Sculpture dorée,

dorée , travaillée tres-finement. Sa Chaise qu'on portoit en suite, n'estoit pas moins belle que le Carrosse. Apres qu'il eut fait son compliment à Mr le Marquis de los Velez , Viceroy de Naples, la Cavalcade commença à marcher dans l'ordre qui suit. Les Trompetes du General de l'Artillerie D. Virginio Valle , Lieutenant General de la Cavalerie du Royaume, parurent d'abord, & en suite deux Aydes de Cavalerie avec ce Lieutenant General , qui estoit suivy de quatre Compagnies tres - bien ordonnées. Derriere , marchoient les Trompetes de la Ville. Ils precedoient les Chefs de Justice, apres lesquels on voyoit le plus superbe Carrosse du Viceroy , avec celuy du Syndic dont je vous ay déjà fait la description , & en suite

suite la Chaise de l'un & de l'autre, & deux Chevaux de parade, un pour chacun d'eux, magnifiquement enharnachez. Les Trompettes du Viceroy suivoient vestus de Brocard selon sa Livrée, avec six chevaux de main d'une beauté surprenante. D. E. manüel de Aguirre, Lieutenant de la Garde Allemande, commençoit la Cavalcade des Titrez & des autres Nobles. Il estoit suivi de douze Soldats vestus de neuf, & portant des Halebardes. Le reste de la mesme Garde marehoit aux costez de la magnifique Troupe qu'il conduisoit. On peut la nommer ainsi, puis qu'il n'y avoit aucun de ceux qui la composoient, qui ne se fist distinguer par sa parure. C'estoit une profusion incroyable de

de Pierreries sur-tous leurs Habits. Joignez à cela qu'ils avoient chacun une Suite de trente Personnes, Estafiers, & autres; que leurs Livrées estoient de toute sorte de couleurs, & que l'or & l'argent qu'on y avoit meslé pour les enrichir, produisoit l'effet du monde le plus brillant. Deux Lieutenans du Mestre de Camp General, marchaient les derniers. Apres eux venoient les Portiers de la Ville habillez de rouge, & ayant des Chausses & des Manches de Damas, avec des Bonnets à l'antique, & des Bastons dorez à la main. Ils estoient vingt-quatre, & précédoient le Maistre des Cerémonies, & quatre autres Officiers de la Ville tous en Robe longue, avec des Bonnets noirs aussi à l'antique, & des Housses de

de Velours noir. On voyoit paroître en suite trois Elûs Nobles, & celuy du Peuple, vestus tous quatre de Velours rouge. Leurs Bonnets, ainsi que leurs Souliers & leurs Houffes, estoient couverts de Passemens d'or. Les quatre Portiers de Chambre de Monsieur le Viceroy, marchotent derriere eux, avec des Casques de Brocard cramoisy & or, & des Bonnets de Velours noir. Le Roy d'Armes estoit au milieu en habit long, & ayant son Caducée. Deux des sept Officiers du Royaume les suivoient. L'un estoit le Marquis de Fuscaldo Grand Justicier, & l'autre, le Prince de Belmont Grand Sénéchal. Ils avoient tous deux des Habits de Pourpre mouchetez avec de l'Hermine, une Houffe de Velours, & un Bonnet rouge.

Der

Derriere, venoit le Prince de Cellamare, Capitaine des Gardes de Monsieur le Viceroy ; & en suite Monsieur le Marquis de los Velez, avec le Syndic à sa gauche. Son Habit estoit d'une magnificence admirable, soit pour la richesse de l'Etoffe, soit pour la quantité de Pierrieres qui en rehaussoient l'éclat. La joye estoit répandue sur son visage, & il donnoit des marques du plaisir qu'il recevoit des continuelles acclamations qui retentissoient de tous côtez, en distribuant au Peuple de petites Pieces d'or qu'il avoit fait faire. Immédiatement apres luy, venoit le Conseil Collatéral, tant de longue que de courte Robe; le Conseil de Sainte Claire, & les Officiers de différens Tribunaux. Ils estoient suivis de la

Com

Compagnie des Lanciers de Monsieur le Viceroy , conduite par le Marquis de Taracene qui en est le Lieutenant. Il avoit une tres-belle Livrée. J'ay oublié de vous dire que celle de Monsieur le Marquis de los Velles estoit de Brocard à fond de Satin vert , avec des Manches brodées , & quantité de Passemens d'or. Les Estafiers, Cochers, & autres qui la portoient, passoient le nombre de cent. Quatre autres Compagnies de Cavalerie fermoient cette Cavalcade. On se rendit à l'Eglise Cathédrale dans l'ordre que je viens de vous marquer. On l'avoit ornée superbement. Monsieur l'Archevesque de Naples, qui est Cardinal , entonna le *Te Deum* en presence de Monsieur le Viceroy. Dans le mesme temps

temps se fit une Salve des divers Chasteaux de cette Ville. Un Bataillon d'infanterie posté dans la Place du Chasteauneuf, y répondit par la décharge de ses Mousquets, aussi-bien que le Canon de toutes les Galeres du Port. La Vicereyne vit passer la Cavalcade dans le Palais du Duc de Maddaloni. La Duchesse de ce nom l'y régala magnifiquement. Toutes les Ruës qui servirent à ce passage, estoient remplies d'une foule extraordinaire de Spectateurs, & dans les Places publiques il y avoit des Ornemens particuliers d'une tres-grande richesse. Monsieur le Marquis de los Velez passa par-devant quelques Prisons à la sollicitation du Syndic, & en délivra tous ceux qui n'avoient point de Parties. On retourna
au

au Palais, où Monsieur le Viceroy termina la Feste par un splendide Festin. Les Dames en avoient esté conviées. Sitost qu'elles s'y furent renduës, on eut le divertissement d'un tres-beau Concert, à la fin duquel, un petit Amour parut au haut d'un magnifique Theatre. Il vola de là vers Monsieur le Viceroy avec un Flambeau allumé qu'il luy présenta. Monsieur le Viceroy commença le Bal avec ce Flambeau, & le donna en dansant à D. Giovanna Caraffa, Marquise de Gagliati, Femme du Syndic, qui continua le Bal, & en fit les honneurs jusqu'à huit heures du soir. J'espere vous entretenir dans peu des Carroufels, & des Courses de Lances, qui doivent avoir suivy cette Cavalcade dans la mesme Ville.

Ces

Ces Peuples entierement zelez pour leur Roy , ne peuvent par des témoignages trop éclatans marquer la joye qu'ils ressentent de son Mariage. Ce renouvellement d'étroite Alliance, entre la France & l'Espagne, a donné lieu à quantité de petits Ouvrages que vous avez déjà vûs. Voicy deux Sonnets dont il a encor fourny la matiere. Le premier est de Monsieur de Benfleurade , & l'autre m'a esté envoyé de Lyon.



A U R O Y,

Sur la Paix & le Mariage du Roy
d'Espagne.

A *Rbitre de l'Europe, & Vain-*
queur généreux ,
Qui

92 MERCURE

*Qui laissez dans vos mains reposer
le Tonnerre ,
Que n'attend pas de Vous le reste
de la Terre ,
Si mesme vous rendez les Monar-
ques heureux ?*



*Que n'avez-vous point fait pour
le plus grand d'entr'eux ?
Que son cœur est content du beau
nœud qui le serre !
Sur luy semble tomber tout le fruit
de la Guerre ,
Quand vous le couronnez de Mir-
thes amoureux.*



*Ce jeune Roy charmé du don que
vous luy faites ,
Va goustier en repos des voluptez
parfaites ,
Son Trône luy plaist moins, que des
liens si doux ;*

Et



*Et brûlant d'une ardeur qui ne
 sçauroit s'éteindre ,
 Il apprend ce qu'il doit se promet-
 tre de Vous ,
 Apres avoir appris ce qu'il en de-
 voit craindre.*

SUR LE MESME SUJET.

L*E calme est dans l'Europe , &
 chacun est chez soy.*

LOUIS, vous avez fait comme
Hercule sans peine ;

*La gloire vous a mis au dessus de
 la haine,*

*Quand par tout contre Vous on
 courroit à l'employ.*



*Apres avoir soumis le cœur d'un
 jeune Roy,*

*Vous surpassez la force & la vertu :
 Romaine , Cef*

*Cessant de triompher, & donnant
une Reyne*

*Au Prince à qui toujours vous im-
posez la Loy.*



*Invincible Monarque, Arbitre de
la Terre,*

*L'Ennemy qui voulut vous déclai-
rer la Guerre,*

*Ne vous avoit pas crû plus grand
que les Césars;*



*Mais puis que le Vaincu dans sa
grande jeunesse*

*A triomphé du cœur d'une belle
Princesse,*

*Peut-il se repentir d'avoir atta-
qué Mars?*

Il n'y a pas fort long temps
que je vous appris la mort de
Monsieur de Maupeou, Procureur
General au Grand Conseil,

&

& Fils du Président de ce nom.
 Monsieur de Maupeou son Frere, Doyen de Saint Quentin, luy a succédé dans cette Charge ; & comme Messieurs du Grand Conseil estoient fortement persuadez de sa capacité, & de son merite, ils l'ont reçu sans l'interroger. Il a encor un Frere Chevalier de Malte, qui doit quitter l'Epée pour prendre la Robe. C'est un avantage pour le Public, estant fort à souhaiter qu'il y ait toujours quelqu'un de cette Maison assis sur les Fleurs de Lys.

La nouvelle dont vostre Amy vous prie d'avoir l'éclaircissement, n'est que trop vraie. Le fameux Monsieur de l'Isle que vous me dites, qui l'avoit tiré d'une maladie presque incurable, est mort dès le septième de l'au

l'autre Mois. Vous ne sçauriez croire combien il est regreté. Les admirables secrets qu'il avoit pour guérir les maux les plus obstinez , & les moins connus aux autres, & les grandes cures qu'on luy a vû faire , ne l'avoient pas mis seulement en crédit icy, mais encor par tout le Royaume , & mesme dans les Pais Etrangers. Sa réputation s'estoit si fort répandue , qu'il fut appelé en Portugal il y a environ trois ans par un grand Seigneur de ce Pais-là. Le Prince Régent qui en eut avis , & qui fut convaincu comme beaucoup d'autres de l'extraordinaire vertu de ses Remedes , luy offrit une Pension considérable , avec des marques particulieres d'honneur, s'il vouloit s'arrester à Lisbonne. Il aimoit la France, & eut ses raisons

sons pour y retourner. Il avoit esté aussi appelé plusieurs fois en Italie , en Allemagne , & en Angleterre , & par tout il avoit eu le mesme succès. Ce qui doit estre une consolation pour vostre Amy, c'est que ses Secrets ne sont pas morts avec luy , & qu'il a eu la precaution de les communiquer à un de ses Neveux, Homme sçavant, Docteur en Medecine , Fils d'un Medecin de Chasteaudun , nommé Rottier. Ce Neveu est présentement en Angleterre , où son Oncle l'avoit envoyé tenir sa place , pour y traiter quelques Personnes de qualité ; & comme il fait gloire d'en avoir pris l'esprit & les connoissances , il se fait aussi honneur de porter son nom , en se faisant appeller Rottier de l'Isle. Il doit estre

Mars 1680.

E

bien tost à Paris , pour y faire l'épreuve des Secrets dont il a eu l'avantage d'hériter. Ceux qui s'en voudront servir , le trouveront aisément , puis qu'il occupera la mesme Maison où Monsieur de l'Isle demcuroit dans le Cloître S. Germain.

Si l'Aléxandre que vous estimez eust esté en lieu où il eust pû rencontrer un aussi habile Medecin que celuy dont je vous parle , il n'auroit peut-estre pas donné tant d'alarmes à ses Amis. Il a esté malade à l'extrémité. Jugez quel chagrin pour son Argine. C'est une Dame d'un fort grand mérite qu'on m'a fait connoistre depuis six jours. Il y a déjà dix ans qu'elle est mariée, & elle n'en a encor que vingt-deux. Elle a l'esprit vif , la conversation aisée, & une honneste

steté dans ses manieres qui fait
souhaiter de la voir souvent.
Ainsi il n'y a point lieu d'estre
surpris, si le Cavalier à qui le
hasard a donné le nom de son
Alexandre, en parle par tout
avec tant d'estime. Vous ne se-
rez pas fâchée de voir ce qu'il
luy écrit, sur le voyage qu'il a
pensé faire en l'autre Monde.
Voicy sa Lettre.

=====

ALEXANDRE

A ARGINE.

S Savez-vous bien, mon aimable
Argine, qu'Alexandre revient
exprés de fort loin pour l'amour
de vous ? Il faut vous rendre
compte de son aventure. On l'a-
voit embarqué je ne sçay com-
E ij

100 MERCURE
ment sur le Fleuve de Lethé.

Lethé, comme vous sçavez
bien,
Est un Fleuve dont l'eau fait per-
dre la mémoire ;
Et qui l'a traversé tout entier, dit
l'Histoire,
Ne se souvient jamais de rien.

*Je ne vous puis dire si on y
embarqua vostre Alexandre par
le motif charitable de luy faire
oublier vos cruautés : mais fran-
chement, tout ce qu'on dit de la
prétendue vertu de ses eaux, a
bien la mine d'estre une Fable ;
car quoy que dans le Trajet il en
ait bû assez copieusement, vos ri-
gueurs n'ont pas laissé que de luy
demeurer toujours présentes, &
il est fort persuadé qu'il n'y a
que vous capable de l'empescher
de s'en souvenir. Comme il ap-
pro*

*prochoit du bord , il vit que Mes-
sieurs les Morts luy préparoient
sur son nom une solennelle entrée.
Les plus Illustres d'entre-eux, s'é-
toient assemblez en foule sur le
Rivage pour le recevoir avec plus
de pompe ; & mesme dans les
Champs Elisées,*

Où règne un eternal repos
Dont la douceur jamais ne
passe ,
Parmy les plus fameux Héros,
Minos & Rhadamante avoient
marqué sa place.



Traité par tous les deux d'In-
vincible & de Grand,
Vous connoissez mal Aléxandre,
Leur dit-il, à ces noms il n'a point
à pretendre ,
En vain vous luy donnez celuy
de Conquerant.



Voyez , aucun Laurier ne cou-
ronne sa teste.

Pourquoy le traiter en Vain-
queur,

Puis qu'il n'a pas fait la con-
queste

Qui seule auroit touché son
cœur ?



Il est vray qu'il en fit sa gloire,
Mais, hélas! le Destin plus fort
Enviant à son Nom cette noble
Victoire,

Pour l'en priver, le condamne
à la mort.



Il en auroit dit davantage,

Mais ses soupirs luy coupe-
rent la voix ,

Et mesme trois ou quatre fois
Quelques pleurs répandus mouil-
lerent son visage.

Il y eut quelques Ombres médisantes ,

Car c'est par tout un fort commun défaut.

Toute triste qu'elle est , jamais
de son Empire

La mort n'a pû bannir la railleuse Satyre,

Et l'on médit là-bas , aussi bien
que là haut.

Il y eut , dis-je , quelques Ombres médisantes , à qui Alexandre pleurant parut un Spectacle digne de risée. Il leur sembloit qu'une pareille foiblesse des-honoroit un Héros dont la gloire s'estoit répandue jusques parmy elles ; mais aussi il s'en trouva de plus raisonnables , qui ayant aimé autrefois , & conservant encor quelque vieille idée du desespoir, où porte l'amour mal récompensé.

E iiij

meslèrent leurs soupirs avec les siens. Ce qu'il y eut de plus fort, c'est que Minos & Rhadamante en furent touchez de pitié.

**Va revoir , dirent-ils , l'éclat de
la lumiere ,**

**Revoy l'aimable Objet qui te
fait soupirer ,**

**Et recommençant ta car-
riere ,**

**Pour le faire avec joye, ose mes-
me espérer.**

*Après ces mots ils commande-
rent à Caron de le repasser dans
sa Barque. Ce bon Nautonnier
le fit de la maniere du monde la
plus honneste , & luy dit en le
remettant sur l'autre Rivage ,
qu'il souhaitoit qu'ils n'eussent à
se revoir d'une centaine d'années.
Il le remercia de son obligeant
souhait, & prit congé de luy le plus
prom*

promptement qu'il luy fut possible. Voila , charmante Argine, une partie de l'avanture arrivée à vostre Alexandre depuis un mois. Ne la prenez pas , s'il vous plaist , pour un conte. Elle n'a esté que trop veritable. Cependant peut-il se flater que vous eussiez donné quelques soupirs à sa mort, & vous seriez vous dit quelque-fois à vous mesme,

*Malgré tous mes mépris , il fut
toûjours fidelle,
Sans-doute ma rigueur a causé
son trépas.*

*C'en est le triste effet ; hélas !
Pourquoy luy fus-je si cruelle,
Quand son cœur tout à moy ne
le méritoit pas ?*

*Il luy prendroit presque envie
de mourir à ce prix ; mais puis
que le temps n'en est pas encor*

E V

venu , pour rendre son retour à la vie heureux , ne luy refusez pas un peu de cette pitié , que vous eussiez peut-être daigné accorder au malheur de sa destinée. Elle le laisse encor assez à plaindre lors qu'elle l'éloigne de vous. Que sçait-il mesme si l'absence ne l'a point détruit tout à fait dans vostre esprit ? Helas ! que cette pensée luy paroist cruelle , & qu'elle luy cause d'inquiétude ! Jugez en vous-mesme , puis que le trouble où elle le met , luy permet à peine de vous assurer que rien ne sera jamais capable d'effacer Argine du cœur d'Alexandre.

Vous m'avez paru si fatigante de l'Article des Jettons employé dans ma Lettre de Janvier , que pour ne vous laisser rien à souhaiter là-dessus , j'ay
re

THE QUEEN

au
sur
le
ur,
&
de

I
v
la
p
vi
co
El
dr
Q
ne
da
ser
&
Fug
le
me
rier
cer

fait
plo
vie
rier

recherché avec soin tout ce qui s'en est fait cette année. Ainsi vous en trouverez de nouveaux dans cette Planche. Je n'ay fait graver que le seul Revers des trois premiers , estant inutile de vous envoyer le Portrait du Roy qui en fait la Face droite. Voicy l'Explication de ce qu'ils contiennent dans l'ordre des Chifres.

I.

POUR LES SECRETAIRES
DU ROY.

Des Abeilles qui volent au dessus des Lys ; en suivant leur Roy qu'on voit s'élever vers le Soleil. Ces paroles sont autour, *Ducem Regemque sequuntur* , & dans l'Exerque ; *Secrétaires du Roy*, 1680. Cela fait voir que comme les Abeilles s'attachent

cosi

toûjours à fuivre leur Roy , les Secretaires de Sa Majesté sont prests en tout temps de recevoir les ordres de ce grand Prince, qui est en quelque façon le Chef de leur Compagnie.

II.

POUR L'ACADEMIE
FRANÇOISE.

Deux Branches de Laurier jointes ensemble, & ce mot entre ces Branches, *A l'Immortalité.* Ce sont les Jettons qu'on distribuë dans chaque Séance aux Académiciens qui viennent travailler au grand Dictionnaire de la Langue tous les Lundis , Jeudis , & Samedis de l'année. On lit autour, *Protecteur de l'Académie Française.*

III. POUR

POUR LA CHAMBRE DES
ASSURANCES.

Un Vaisseau qui fait naufrage , & un Homme qui gagne le bord sur une planche , avec ces mots , *Una salus Pelago* , & dans l'Exerque, *Chambre des Assurances*. Cela fait connoître que l'institution de cette Chambre est le seul salut des Negocians. En effet , leurs marchandises sont assurées , en y payant une somme fort mediocre.

IV.

POUR L'ARTILLERIE
DE FRANCE.

La Face droite represente les Armes de Monsieur le Grand-Maistre , & a ces mots tout autour, *Artillerie de France*.

V.

Les Revers des mesmes Jet-
tons

tons fait voir trois Canons qui tirent. On y lit ces mots, *Celebrant post bella Triumphos*, & dans l'Exerque 1680. Les Canons & l'Artillerie pendant la guerre servent à reduire les Places, & on s'en sert dans la paix à publier les triomphes du Victorieux.

VI.

POUR LES ETATS DE
BOURGOGNE.

On voit les Armes de Bourgogne dans la Face droite. Ces mots sont autour, *Comitia Burgundia*, & dans l'Exerque 1680.

VII.

Le Revers fait paroître un Olivier, qui est le Symbole de la Paix. Il est tout chargé de Fruits, comme prest à les donner. On doit entendre de là que la Paix nous mettra bientôt dans
l'a

l'abondance. Ces paroles qu'on lit autour, nous font connoître ce qu'on en doit esperer, *Opibus-que juvabo.*

VIII.

POUR LES NOTAIRES.

Un Cadran à tout stile, avec ces mots, *Lex est quodcunque notamus*, & dans l'Exerque, *Conseillers - Notaires - Gardenotes du Roy*, 1680.

IX.

Deux Mains qui se joignent en signe de Foy, sont dans le Revers, & tout autour, *Per nos tuta fides.* Cette Devise a esté choisie par les Notaires. Elle leur convient tres-bien, puis que leurs Actes sont autant de Loix, & que c'est par eux que la fidelité publique est conservée.

X.

Les Armes de Monsieur le
Grand

Grand Prevost font la Face droite , avec ces mots tout autour, *I. du Bouchet , Marquis de Souches , Grand Prevost de France.*

X I.

Un Rocher que batent les Vents & le Tonnerre , compose le Revers de ces Jettons. Ce seul mot est au dessus, *Frustra*, pour faire voir que les Criminels esperent en vain d'échaper à la Justice , puis que toutes les precautions qu'ils prennent pour se mettre à couvert de sa rigueur, sont inutiles contre les soins de Monsieur le Grand Prevost.

On a beau en prendre contre l'adresse des Belles. Les plus dé-fians en sont tous les jours les Dupes , & l'Avanture qui suit vous en convaincra. Une jeune Dame qu'une occasion pressante avoit obligée d'aller précipité-
ment

ment en Normandie , en revenoit il y a deux mois dans un carrosse de voiture pour Paris, sans autre suite que celle d'une Femme de chambre qui l'accompagnait. Du blond , du blanc, du rouge , & quelque regularité de traits qui pouvoit la faire passer pour belle , plurent assez à un Cavalier qui se trouva auprès d'elle à une Portiere. Il luy debita quelques douceurs , & pour se mettre dans son esprit en reputation de merite , il assaisonna ce qu'il luy dit d'obligeant , de quelques petits contes de bonne fortune , qui faisoient comprendre qu'il ne tenoit qu'à luy de choisir. La Dame trouva la rencontre avantageuse , & comme elle ne cherchoit qu'à moins sentir l'ennuy du chemin , elle resolut de se réjoûir du Cavalier,

en

en prenant les airs d'une Coquette. Elle écouta tout, sourit gracieusement aux plus fortes déclarations qu'il luy put faire, & luy laissant presumer qu'elle le trouvoit aimable, elle luy donna lieu de croire qu'il n'auroit pas de peine à s'en faire aimer. Le soir il entretint fort longtems la Dame. Il la conjura de luy découvrir qui elle estoit, & en receut une fausse confidence qui ne le laissa plus douter qu'elle n'eust le cœur sensible pour luy. Elle feignit d'estre Fille, se donna le nom d'une jeune Demoiselle de Roüen, qu'elle avoit connue pendant son voyage, dit qu'elle alloit trouver sa mere à Paris, où elle estoit depuis quelque temps pour y poursuivre un Procès, qu'elle avoit eu ordre de s'y rendre en haste pour l'accom

compagner dans les sollicitations qu'elle avoit à faire , que son retour dependoit de la promptitude avec laquelle son affaire seroit vuidée , & que si elle se faisoit appeller Madame par la Femme de chambre qu'elle amenoit , c'estoit pour se garantir de la censure des delicats qui pourroient faire un jugement desavantageux de voir une Fille sans escorte dans un Carrosse public. Cette confidence obligea le Cavalier. La jeunesse de la Dame rendoit la chose assez vray-semblable, & plus il parut qu'elle luy ouvroit son cœur , plus il se flata de l'avoir touché. Ce qu'il y eut de particulier dans la fausse histoire qu'elle luy conta , c'est que la belle Normande dont elle prenoit le nom , avoit avec elle un fort grand raport de traits. Je ne
dis

dis pas seulement pour le visage, mais pour la taille & la voix. On en remarquoit la difference à les voir l'une avec l'autre ; mais séparément , il n'y avoit personne qui ne s'y méprist. Cette ressemblance avoit fait leur amitié. La Dame avoit voulu voir d'abord la belle Normande , qu'on luy avoit dit estre sa figure, & elle s'étoit laissé tellement charmer de son humeur, qu'elle en avoit esté presque inseparable jusqu'à son depart. Elles s'étoient promis de s'écrire. La Dame commença dès le soir même, & fit à la Belle une relation fort enjouiée de la conquête qu'elle esperoit faire sous son nom. Le Cavalier qui l'avoit quitée fort tard , employa une partie de ce qui restoit de nuit à réfléchir sur son aventure. Comme il estoit Poëte, il fit provision de

de Madrigaux amoureux , & il s'en servit le lendemain à faire valoir sa passion à la Dame. C'étoit un amusement pour elle dans le Carrosse. On s'écria sur leur tour galant , & on ne put luy voir tant d'esprit , sans luy avoüer qu'on estoit fâché de l'avoir connu. Jugez combien cet aveu luy donna de joye. La Dame qui estoit bien aise de s'en divertir, luy facilitoit en se penchant , le plaisir qu'il témoignoit prendre à luy parler bas, & il tiroit de sa complaisance des augures assurés de son bonheur. Il falut descendre pour dîner. Le Cavalier luy donna la main, la mena dans la chambre de parade de l'Hostellerie; & ce fut alors qu'ils s'expliquerent un peu sérieusement. L'Amant qui commençoit à se laisser prendre , crut

que pour se bien mettre aupres de la Belle , il falloit parler de mariage. Il ne risquoit rien par là , puis qu'il ne donnoit que des paroles. Il avoit déjà fait connoistre ce qu'il estoit. Ainsi il ne s'agissoit plus que de l'ébloüir du costé du Bien. La Dame qui jouoit son rôle admirablement, luy fit couper court sur cet article , & luy jettant des regards dont son cœur fut penetré, elle luy dit qu'un merite aussi extraordinaire que le sien luy feroit fermer les yeux sur toute autre chose, si on la laissoit maistresse de sa personne , mais que le nom d'Heritiere qu'elle avoit, & dont on faisoit toujours bruit en Normandie, rendoit sa mere un peu difficile sur un choix dont dependoit son bonheur; que cette mere estoit fort bizarre , & qu'il

ne

ne seroit pas juste qu'un Homme qui estoit à rechercher , se soumîst à tous les detours qu'il faudroit prendre , pour obtenir d'elle quelque complaisance sur l'attachement qu'il luy promettoit. Ces pretenduës difficultez ne firent qu'enflâmer le Cavalier. Il jura une fidelité à toute épreuve, conjura la Belle de l'aimer un peu , & s'estant familiarisé jusqu'à la nommer *ma Chere* , il eut la joye de s'entendre aussi appeller *mon Cher*. On apporta le Dîné plutôt qu'il n'auroit voulu. Ils mangerent seuls, comme ils avoient fait le jour precedent. Je ne vous dis point que ce fut aux depens du Cavalier. Il faisoit le Protestant. La Belle luy paroissoit favorable, & il n'y a pas lieu de croire qu'il eust voulu la laisser payer. Il n'y

avoit

avoit avec eux dans le Carrosse que deux bonnes Gens qui dorment toujours, & pour qui le langage des douceurs auroit esté de l'Hébreu, quand ils se feroient avifez d'y prester l'oreille. Cela leur donnoit la liberté de se parler sans contrainte. La Femme de chambre estoit la seule qui les entendist, & ils n'avoient point à se cacher d'elle. En achevant de dîner, la Dame se fit apporter une Ecritoire, & voulut que le Cavalier luy donnast une copie de ses Madrigaux. L'ordre ne pouvoit luy estre plus doux. Il aimoit à debiter ses Ouvrages, & la demande qu'on luy en faisoit, estoit une marque de passion. Il n'écrivit pas seulement ses Vers, il y joignit vingt lignes de Prose, & les ayant veu lire à la Dame avec quelque témoignage de plaisir,

plaisir , il la pria de luy écrire à son tour certaines paroles qu'il luy avoit entendu chanter. Il vouloit connoistre son caractère, & s'estoit d'ailleurs imaginé qu'à son exemple elle adjoûteroit quelque chose d'obligeant à la Chançon qu'il luy demandoit. La Dame qui ne cherchoit qu'à l'embarasser, ne manqua pas de le faire. Elle rappella dans sa mémoire un Quadrain qui avoit été fait pour elle, feignit de rêver comme si elle se fust meslée de Poësie, & enfin écrivit ces quatre Vers au bas des Paroles de la Chançon.

Que le merite est dangereux !

Pourquoy me l'avoir fait con-
noistre ?

J'estois avant ce temps dans un état
heureux. [vais estre.]

Et je ne répons plus de ce que je
Mars 1680. F

Le Cavalier fort persuadé qu'on luy rendoit Vers pour Vers, baïsa le papier transporté de joye, & continua le reste du jour à faire le Soupirant d'une belle force. Le lendemain on arrivoit à Paris. La Dame qui composoit son visage comme elle vouloit, prit un air chagrin qui fit croire au Cavalier qu'elle sentoït comme luy la nécessité de se separer. On convint d'un commerce d'écriture, en attendant qu'on eust gagné l'esprit de la mere, sur les visites qu'on prétendoit recevoir. Le Cavalier donna son adresse, & ne put avoir celle de la Dame. Elle luy dit pour excuse, que sa mere avoit changé de Maison depuis trois jours, & qu'on la viendroit prendre à l'arrivée, sans qu'elle sceust elle-mesme en quel quartier on la mene

meneroit. Le Cavalier instruit par la Dame, contrefit assez bien un adieu d'Indifferent, & n'eut pour elle qu'une civilité commune, en la conduisant à un Carrosse que quelques Amies avoient eu soin de luy amener. Le detour qu'elle avoit pris pour ne luy pas dire où elle devoit loger, luy donna quelque soupçon; mais il le perdit au sortir de là, par la rencontre d'un Conseiller de Roïen, à qui il demanda presque en l'abordant, s'il connoissoit la belle Normande. Le Conseiller répondit que c'estoit une Heritiere qu'on estimoit riche, & la peignit fort au naturel avec son blond & son blanc. Les traits du Portrait convenant tous à la Dame, le Cavalier n'eut plus à douter qu'elle n'eust esté sincere. La joye qu'il en eut fut

grande. Vous pouvez vous figurer , avec quelle impatience il attendit des nouvelles de cette aimable Personne. Il en reçut un Billet deux jours apres. On luy marquoit qu'on s'ennuyoit fort d'entendre toujours parler de procès, & qu'il n'y avoit point encor eu moyen de mettre les Gens sur d'autres matieres. Le Laquais qui apporta le Billet, nomma la belle Normande, mais le Cavalier ne put luy faire dire où elle logeoit. Quoy que le mistere l'embarrassast, il crût en devoir attendre l'éclaircissement sans s'inquieter , & renvoya le Laquais avec une ample Réponse, & des Vers en quantité. Autre Billet de mesme nature à trois jours de là. On luy faisoit esperer un rendez - vous par le moyen d'une Amie , parce que la mere
 ! n'estoit

n'estoit pas encor en estat d'entendre raison, & enfin la Dame ennuyée de duper le Cavalier & ayant de plus agreables divertissemens, employa ce dernier Billet à s'en defaire.

Je pars tout presentement, mon Cher. Plaignez moy un peu du malheur qui me renvoye en Province, sans avoir eu le plaisir de vous voir icy une seule fois. Ma mere a terminé ses Procés par une espece d'enchantement. Une Dame de son Païs, luy a offert deux Places dans son Carrosse. Ce party luy a plu. Aurois-je avoué qu'il me deplaisoit ? Ces sortes de sinceritez sont peu à la mode, & dans les suites, se reparent moins qu'un commerce tel que celui que je compte d'avoir avec vous. Partez, s'il se peut, plu-

toſt qu'inceſſamment , & arrivez avec des airs empruntez. Feignez une affaire avec quelqu'un. Vous trouverez mille Gens qui donneront dans le panneau. Je finis. Ma foibleſſe m'eſt connue , & je craindrois de vous dire trop.

Ce Billet ne détrompa point le Cavalier. Il crût tout, & ſans réfléchir ſur une propoſition de Voyage qui luy devoit faire ouvrir les yeux , il reſolut d'exécuter l'ordre , & ſe rendit à Roüen quelques jours après. Il n'eut pas de peine à y trouver la belle Normande. Le plaſant fut , que la Dame, à qui elle reſſembloit, luy avoit déjà mandé qu'elle luy envoyoit un Amant par Lettres de Change , que c'étoit à elle à voir ce qu'il eſtoit à propos d'en faire , & que ſi elle ſe trouvoit d'humeur à ſ'en divertir,

vertir , elle pouvoit pousser l'avanture sur l'instruction qu'elle luy donnoit. Ainsi elle ne fut pas tout-à-fait surprise , quand elle reçut un Billet du Cavalier qui l'avertissoit de son arrivée. La mère fut informée de la piece, & voulut bien passer pour bizarre, afin d'empescher qu'on ne vint chez elle. Le Cavalier trouva la Belle allant à l'Eglise. Il l'attendoit à une Porte voisine, & trompé par le grand raport de traits, il luy parla comme à une Personne qui estoit instruite des sentimens de son cœur. La Belle ne joua pas mal son rôle; mais comme il y alloit de ses intersts de n'estre pas soupçonnée d'intrigue , elle chercha à rendre le change à la Dame , & en vint à bout en quinze jours. On l'avoit mise d'une Partie de

Campagne, où la mere d'une de ses plus particulieres Amies la devoit mener. Apres que le Cavalier l'eut encor entretenuë trois ou quatre fois , en épiant toûjours le moment de sa sortie, elle luy dit pour nouvelle heureuse , qu'elle avoit permission d'aller passer l'Hyver à Paris, qui luy estoit encor inconnu , n'y ayant tardé que fort peu de temps, & presque toûjours chez des Procureurs ou des Avocats. Elle adjousta que la Dame qui se chargeoit d'elle, sçavoit trop bien vivre pour l'empescher de voir souvent une Amie qu'elle s'étoit faite, chez qui il pourroit venir, assuré d'y avoir de ses nouvelles. Cette Amie estoit la Dame avec qui elle avoit tant de rapport. Elle la nomma, donna son adresse , & le jour de son depart

estant

estant arrivé, elle fit si bien, que le Cavalier la vit monter en carrosse. La pensée qu'il eut qu'elle partoît pour Paris, luy en fit soudain reprendre la route. Cinq ou six jours se passerent sans qu'il en reçeust aucun message, quoy qu'elle eust promis d'envoyer chez luy. L'impatience le fit aller chez la Dame qui devoit favoriser leur amour. A peine y fut-il entré, qu'il vit sa Femme de chambre. Il la reconnut, courut à elle, demanda où estoit sa belle Maistresse, & n'eut pas besoin qu'on luy répondist, parce que la Dame parut elle-mesme aussitost apres. Elle sortoit d'une Salle pour monter en haut, & n'eut pas sitost apperceu le Cavalier, qu'elle devina la malice de la Normande. Elle en fut instruite entierement, quand

il luy parla du Voyage qu'il venoit de faire. Ce fut un chagrin pour elle , qu'il eust appris la Maison ; & comme un veritable commerce n'eust pas esté de son goust , elle alloit l'éclaircir de la tromperie , quand quelques Dames la vinrent voir. Elle les pria de monter. Le Cavalier fort surpris de luy voir faire les honneurs de la Maison , le fut encor plus de luy entendre donner le nom de Madame. Son Mary entra dans le mesme temps. Ses manieres firent connoistre aussitost ce qu'il estoit. Ce que luy dirent les Dames , le confirma , & mit tant de trouble dans l'esprit du Cavalier, qu'il en perdit la parole. Il ne pouvoit demesler comment la mesme Personne pouvoit estre Fille à Roüen, & Femme à Paris, & cet embarras le faisoit resver
plus

plus qu'il ne vouloit. On proposa de joüer. La Dame s'estant levée pour faire donner des Cartes, s'approcha du Cavalier, & luy dit à demy bas, qu'il devoit luy pardonner si elle s'estoit mariée pendant son Voyage. Une reverence fut sa reponse. Il s'échapa de la chambre, & ayant demandé à un Cocher qu'il rencontra dans la court, si sa Maîtresse estoit mariée depuis longtemps, il sçeut qu'il y avoit déjà plus de dix-huit mois. Alors il fut convaincu que la Dame & la Normande estoient deux Personnes diferentes; & comme ce qui luy estoit arrivé luy faisoit connoistre qu'elles avoient esté de concert à se le renvoyer l'une à l'autre, il renonça à toutes les deux, & plaisanta avec ses Amis de l'Incident de la ressemblance.

Si

Si tous les commerces que le hazard donne tous les jours occasion de nouïer , n'estoient comme celuy-cy que des commerces d'amusement où le cœur n'eust point de part , les Dames s'épargneroient bien des inquietudes. Heureuses celles qui sont toujours fieres , & qui ont la force de se défendre d'une passion , inseparable de mille chagrins. On n'en vient pas à bout comme on vent , & quoy qu'on sçache qu'il est avantageux de ne point aimer , il y a certains panchans qui forçent presque la volonté, & que la fierté ne sçauroit vaincre. Voyez ce qu'une Belle en dit dans ces Vers.

FIER

FIERTE EN SONGE.

R Eformez vous , mes yeux , je
hay trop la lumiere ,
Elle dissipe mes erreurs ;
Ah ! quel plaisir d'estre un peu
fiere !

Que le sommeil la nuit , m'a presté
de rigueurs !



Ma tendresse avec moy s'estoit tou-
te endormie.

Je négligeois Tircis , je voulois le
bannir.

Aimable illusion , charmante res-
verie ,

Pour ma gloire jamais vous ne de-
viez finir.



J'ay veu sans m'émouvoir mon
Tircis triste & sombre ,
Rousser mille soupirs , j'ay pû le re-
jetter ;

Mais

*Mais lors qu'on ne combat qu'une
Ombre ,*

Qu'il est aisé de résister !



*Aussitôt qu'à mes yeux le jour s'est
fait paroître ,*

*Fierté, rigueur, tout s'est éva-
noüy ;*

*Ce n'est qu'un songe , hélas ! j'eusse
dû le connoître ;*

*Pouvoit-il estre vray que Tircis
fust hay ?*

Je vous parlay il y a un an
de la Mascarade que Son Al-
tesse Royale de Savoye fit le
Dimanche & le Mardy gras,
dans un Bal que Madame Roya-
le donnoit avec la magnificence
qui est ordinaire à cette grande
Princesse. Je ne vous diray point
que ce jeune & charmant Sou-
verain a montré cette année le
pro

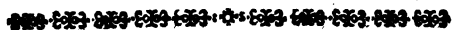
progrès qu'il a fait à la Dance, puis que les premiers mois de cet exercice ont esté pour luy des Leçons executées avec la derniere justesse & la plus entiere perfection. Je vous diray seulement que M. R. qui ne donneroit pas un moment d'interruption aux Affaires où elle s'applique sans relâche, si une admirable complaisance ne luy faisoit souffrir les plaisirs, afin de les donner à sa Cour, a fait représenter ce Carnaval une petite Pastorale, chantée en maniere d'Opéra, dont le dessein avoit toute la douce galanterie d'une intrigue de Bergers, & ne laissoit pas d'estre propre à souffrir des Entrées & des Intermedes fort magnifiques. Son A. R. a dancé à trois de ces Entrées, composées comme toutes
les

les autres , par le Sieur la Pierre son Maistre de Dance ; & bien que ce Prince fust caché sous un Habit & un Masque tout-à-fait semblables à ceux de trois jeunes Seigneurs qui avoient l'honneur d'estre avec luy des mesmes Entrées , on ne laissoit pas de le reconnoistre d'abord à un certain air de grandeur qui est naturel à toutes ses démarches , & à une disposition particuliere qu'il a pour cet Exercice. Ces jeunes Seigneurs estoient Monsieur le Comte de Verruë , Neveu de M. l'Abbé Scaglia , Ambassadeur en France. Je vous ay déjà parlé des belles qualitez du Neveu , & du mérite extraordinaire de l'Oncle. Les deux autres estoient Monsieur le Baron de Palavicin , & M. le Comte de Chaland de
 Lenon

Lenoncourt, qui tous ont à un âge au dessous de quinze ans, les perfections qu'on cherchoit autrefois à trente. Je ne puis sortir de cette Cour-là, sans vous dire encor que Monsieur le Comte de S. Maurice y a mené depuis peu Madame sa Femme, dont le rare mérite, plus encor que ses grands biens, a fait conclure dans les dernières Semaines du Carnaval, un Mariage qui a esté l'ouvrage de peu de temps. Aussi n'en faut-il pas beaucoup à un aussi fin Connoisseur que Monsieur le Comte de Saint Maurice, quand il trouve autant d'esprit & de hautes qualitez qu'il en a trouvé en la personne de Mademoiselle de Boissat, de Vienne en Dauphiné. Je vous entretiendray plus particulièrement la première fois,

138 M E R C U R E

fois, des Familles de ces deux
illustres nouveaux Mariez, &
me contenteray aujourd'huy de
vous faire part d'un Epithalame
qui a esté fait sur ce Mariage.



EPITHALAME

A M A D A M E

LA COMTESSE

DE S. MAURICE.

Jouïssiez des douceurs où vostre
ame se noye,

*Vous voila maintenant au comble
de vos vœux.*

*L'Amour avec l'Hymen vient de
former vos nœuds,*

Quelle doit estre vostre joye !

Tout favorise vos desirs ;

*Amans , heureux Amans , vous
aimez,*

*aimez , on vous aime ,
 Vous voyez chaque jour renaître
 vos plaisirs ,
 Les Dieux n'ont rien de plus dans
 leur grandeur suprême.*



*Mais que nous sert, Iris, qu'en dépit
 de l'envie ,
 Vous jouissiez ailleurs d'une si dou-
 ce vie ?*

*Ah ! je ne vous scaurois mentir ;
 Quand je vous vois preste à
 partir ,
 A quelque illustre rang qu'on vous
 ait destinée ,*

*Votre grandeur pour moy paroist
 empoisonnée ,
 Et je n'y scaurois consentir.*

*Vous allez à la Cour d'une grande
 Princesse ,*

*Chacun vous y rendra des honneurs
 & des soins ;*

*Mais y trouvaſſiez-vous le sort
 d'une Déesse, Nous*

*Nous ne vous en perdons pas
moins.*



*Peu de Gens de leur intérêt
Font un sincère sacrifice.
On s'aime le premier dans tout ce
qui nous plaist ,
Et tout discours contraire est rem-
ply d'artifice.
Un Epoux que le Ciel a comblé de
scs dons ,
Vous va faire passer les Monts,
Voila pour nous de cruelles alar-
mes.
L'éclat qui vous attend dans une
anguste Cour ,
Les chaînes d'un Hymen qu'accom-
pagne l'Amour ,
Vous feront tous les jours trouver
de nouveaux charmes,
Et parmy tant d'honneurs , & des
plaisirs si doux ,
Vous ne penserez pas à nous.*

Que



*Que chacun à l'envy vous témoi-
gne sa joye.*

*Pour moy dont les discours partent
toujours du cœur,*

*Parmy les biens que le Ciel vous
envoie ,*

Je sens des pointes de douleur.

*Ne croyez pas que cette douleur
cesse.*

*Moy qui toujours de vostre esprit
Admirant la délicatesse ,*

*Vous entendois parler avec tant de
justesse ,*

*Juger si sainement de tout ce qu'on
écrit;*

*Je vous verrois partir sans
peine ?*

*Non , je n'en fais pas un secret,
Et dussiez-vous ailleurs devenir*

Souveraine ,

*Je ne sçaurois vous voir éloigner
qu'à regret.*

Vous

Vous aurez appris , Madame, avec quelles acclamations Monsieur le Duc d'Yorck a esté reçu en Ecosse. Ses honnestetez pour la Noblesse, & sa conduite pleine de douceur à regler les plus importantes Affaires de ce Royaume , luy ont tellement gagné tous les cœurs , que le Roy d'Angleterre l'ayant rappelé depuis peu auprès de luy, le Conseil Privé luy a fait connoître par la Lettre que vous allez voir, avec quel plaisir tous les Ecossois avoient veu ce Prince parmy eux. Je vous l'envoie telle qu'on l'a imprimée à Londres. Si les Highlanders dont on y parle vous sont inconnus, vous sçaurez que ce sont Gentilshommes du Nord d'Ecosse, entre lesquels il y a de grands démêlez.

LET



LETTRE
DU CONSEIL PRIVE'
D'ECOSSE,
AU ROY D'ANGLETERRE.

A Edimbourg le 9. Fev. 1680.

SIRE,

Le séjour que vostre illustre Frere a fait au milieu de nous, a extrêmement contribué à nous remettre en memoire, le bonheur d'avoir esté plus de deux mille ans sous la protection des Princes de vostre Famille Royale, d'avoir esté garantis par leur valeur de l'esclavage, dans lequel les autres Nations tomboient si souvent, & d'avoir reçu de leur bonté les
Bons

Biens & les Terres que nous possédons encor aujourd'huy. Nous avons remarqué en luy cette modération, & cette égalité de justice, qui ont toujours si éminemment éclaté dans vos sacrez Ancestres. Ses grandes qualitez nous ont fait concevoir une juste horreur pour ces Gens séditioneux & pernicious, qui auroient voulu nous faire rentrer dans ces troubles, & dans ces confusions épouvantables, qui dans le siecle passé augmentèrent par degrez, & commencerent par les Requestes que l'on présentoit pour demander une Reformation dans l'Eglise, & l'Assemblée d'un Parlement, ce qui en ce temps-là détruisit l'une & l'autre, & le feroit assurément encor aujourd'huy, puis qu'il est certain que tous ceux qui croient que les Sujets devroient gouverner.

&

& conduire leur Roy, n'ont en
 effet autre dessein, que d'estre Roys
 eux-mesmes. Toutes sortes de Per-
 sonnes de quelque degré & condi-
 tion qu'elles soient dans ce Royau-
 mes ; sont fort convaincues de ces
 veritez ; & elles ont fait une si
 forte impression sur leurs esprits,
 qu'il a esté aisé de remarquer que
 nostre Noblesse , tant de l'un que
 de l'autre Sexe, a toujours rendu ses
 respects à Leurs Alteesses Royales,
 avec tant d'empressement & tant
 de marques d'affection, de joye, &
 de satisfaction , que pendant tout
 le temps qu'Elles ont demeuré icy,
 les plus malicieux, & les plus mal-
 intentionnez n'ont causé aucuns
 tumultes, & mesme n'ont pas pro-
 féré une parole ; qui sentist la re-
 volte ou la sedition. Or n'a point
 veu que la Paix du Royaume ait
 Mars 1680. G

esté troublée. On n'a point ouï parler d'aucun Libelle, ou Pasquinade ; enfin le Gouvernement a toujours esté dans un tres-grand repos, & dans une tranquillité tres-paisible. Le peu de séjour que Son A. R. a fait parmy nous, a esté la plus tranquille, & la plus agreable partie de nostre vie, & ce temps-là nous a donné les plus beaux jours, & les plus heureux que nous ayons jamais vûs, excepté ceux du miraculeux rétablissement de Vostre Majesté. Puis que vous avez crû, SIRE, qu'il estoit à propos d'avoir cet illustre Frere auprès de vous, nous avons sujet d'esperer qu'ayant si bien reüssy à connoistre les Hommes de ce País, & à entendre les affaires de ce Royaume, par le facile accès qu'il a donné aux uns, & par la grande applicatiõ qu'il a eüe pour les autres,

il

il pourra micux que personne informer Vostre Majesté de nos affaires, & de nos interests, estant assurez qu'il vous les representera beaucoup mieux, que nous ne pourrions faire par cette Lettre, ou par aucune autre voye. Sa conduite a fort encouragé le Clergé Ortodoxe, sans donner neanmoins aucun chagrin aux autres Protestans. Il a appaisé les troubles qui commençoient parmy les Highlanders, sans encourager ceux qui s'opposent aux Loix, dont il nous a souvent dit qu'il auroit toujours beaucoup de soin, puis qu'elles sont le nœud ordinaire, ainsi que la sûreté du Roy & de son Peuple. Il nous a par son exemple, & par ses discours, tellement recommandé la fidelité envers Vostre Majesté, comme le plus grand interest de nostre Nation, & la mo-

deration entre nous , comme le
seul moyen de nous fortifier , &
de nous unir contre les méchans
desseins de ceux qui tâchent de
nous rendre esclaves , comme ils
firent autrefois , que nous espe-
rons que ces impressions ne s'effa-
ceront jamais , reconnoissant que
ç'a esté un bonheur particulier
pour nous de le connoistre. Nous
n'avons point d'autres remerci-
mens à faire à Vostre Majesté , ny
d'autres reconnoissances à luy ren-
dre de nous avoir procuré ce bon-
heur , que de l'assurer , que nous
employerons nos vies , & nos biens
pour vostre service , & pour main-
tenir vos Royaumes Successeurs dans
le cours ordinaire de la Succession,
selon leur rang , & le droit inal-
terable que Vous & eux avez
reçu de Dieu seul , lequel Vostre
Majesté représente ; & de sou-
haier

*haïr que Son Altesse Royale
trouve par tout , cette satisfac-
tion & ce repos qu'Elle nous a
procuré , & autant d'affection &
de respect que son merite nous
en a donné pour sa Personne. Nous
sommes ,*

S I R E ,

DE V. MAJESTE',

*Les tres-humbles, tres-obyssans,
& tres-fidelles Sujets &
Serveurs*

Le Comte de Rothes Chance-
lier , l'Archevesque de S. An-
dré , le Marquis d'Athol Gar-
de du Petit Sceau , le Mar-
quis de Douglas , le Comte
d'Argile, le Comte Marechal,
le Comte de Morray, le Com-
te de Linlithgovv , le Comte
de Vvigtoun , le Comte de

G iij

Queensberry, le Comte d'Airlly, le Comte de Dondonald, le Comte de Caithness, l'Evesque d'Edinbourg, le Seigneur Président des Affises, le Seigneur Sous - Trésorier, le Seigneur Garde des Rôles, le Seigneur Avocat General, le Seigneur Justicier Clerk, le Seigneur Collintoun, le Sieur Jean Drummond de Lundin, le Seigneur Justicier General, le Chevalier André Ramsay, le Chevalier Jean Vvauchop, le Chevalier George Kinnaird, le Chevalier George Gordon.

Madame a reçu une nouvelle Fille d'Honneur auprès d'elle. C'est Mademoiselle de Clifson. Elle a beaucoup d'esprit & de bonne mine, & est d'une ancienne

ne

ne Maison de Poitou, alliée de celles de la Rochefoucaud, de Levy, de Vibrais, de Paloiseau, de Sourdis, & du Chancelier de Chiverny. Madame de Clifson sa Mere, est Sœur de l'Aîné de Maison de Sourdis.

Celle de Levy que je viens de vous nommer, n'est pas moins considérable en Personnes de pieté, qu'en grands Hommes qui en ont toujours soutenu la gloire. Les Religieuses de la Visitation de la Flèche, l'ont connu depuis un mois, en donnant l'Habit parmy elles à Magdelaine-Henriete de Levy, Fille de Gaston Jean-Baptiste de Levy, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcassonne, de Beziers, & de Limoux, Gouverneur & Lieutenant General

pour Sa Majesté du Pais de Foix.

La memoire de M. de Matignon, ancien Evêque de Lysieux, est si chere à tous ceux de ce Diocèse, qu'on s'empresse à luy rendre apres sa mort tous les honneurs qu'il a meritez par sa conduite. Le Service solemnel qui fut fait pour luy à Honfleur le 14. de ce Mois dans l'Eglise de Nostre-Dame, en est une marque. Tout le Clergé de la Ville & des environs, y assista, avec un tres grand nombre de Personnes de qualité. M. le Curé du Mont S. Jean, qui prononça l'Oraison Funebre, s'en acquita avec beaucoup de succès. Apres qu'il se fut étendu sur les nobles qualitez de ce Prélat, il le fit voir, dans le temps de son Ministère *avec la vigilance d'un Moÿse*, & dans la fin de ses jours, *comme un Aaron, qui voulut*
reve

revestir son Fils de ses Ornaments Pontificaux , pour se voir avant sa mort assuré d'un Successeur , qui mourust au milieu de ses Enfants sur la Montagne , & benist le Peuple dont il avoit eu le Gouvernement.

Nos plus beaux desseins sont tous les jours renversez par des disgraces qu'il est impossible de prévoir. M. Joly, Fils d'un Avocat General à la Chambre des Comptes de Dijon , avoit traité d'une Charge de Conseiller dans le Parlement de Mets , & sur le point d'y estre reçu , il a esté malheureusement assassiné sur le Pont de la mesme Ville. Ce malheur est arrivé il y a environ un mois. C'estoit un des plus honnestes Hommes de France. Il avoit joint à une fort grande probité , la Science des

belles Lettres , de la Jurisprudence , & sur tout des Mathématiques , qu'il possédoit dans la dernière perfection. Il est universellement regretté de tous ceux qui l'ont connu. Il estoit d'une des plus anciennes , & des plus illustres Maisons de Bourgogne, & Neveu, à la mode de cette Province, de ce fameux Président Joly qui mourut l'année dernière.

Le Roy qui se plaist toujours à faire des actions qui marquent de la grandeur & de la libéralité , a nommé six Personnes des plus qualifiées de la Cour, pour estre auprès de Monseigneur le Dauphin. Sa Majesté leur donne à chacun une Pension de deux mille Ecus. Ceux qu'Elle a choisis sont M. le Marquis de Florensac , M. de
Ma

Matignon Comte de Thorigny,
 M. le Comte de Sainte-Maure,
 M. le Marquis de Chiverny,
 M. le Chevalier de Grignan , &
 M. le Marquis de Dangeau.

M. le Marquis de Florençac
 est Fils de M. le Duc d'Usès , &
 Frere de M. de Crussol , Premier
 Pair de France. Il est bien fait,
 a l'air bon , la raille belle , beau-
 coup de douceur & d'honne-
 steté , en quoy il ressemble par-
 ticulierement à Monsieur le Duc
 de Crussol son Frere. Il n'est pas
 besoin de vous dire icy ce que
 personne en France n'ignore.
 Il est certain qu'on n'a jamais
 commencé le service dans un
 âge aussi peu avancé qu'il a
 fait , & qu'il est rare que per-
 sonne l'ait continué avec autant
 d'attachement & de succès. Il
 ne s'est offert aucune occasion
 depuis

depuis la Guerre des Hollandois contre Monsieur de Munster, où ce Marquis ne se soit fait distinguer. Aussi les marques de courage & de valeur qu'il y a données, luy ont-elles acquis une estime generale parmy ceux qui sont ou qui ont esté dans le service.

Monsieur le Comte de Thorigny est Lieutenant General pour le Roy au Gouvernement de Normandie, Granville & S.Lo, & des Isles de Chauzé. Il a servy long-temps dans l'Ordre de Malte, & s'y est signalé contre les Infidelles en plusieurs occasions. Il estoit à l'Expedition de Giger, & ce fut là qu'en forçant un Poste, il eut sa demy-Pique emportée d'un coup de Canon. Il a aussi servy en Portugal en qualité de Volontaire, & s'est

s'est acquis beaucoup de reputation dans les dernieres Campagnes à la teste du Regiment du Roy.

Monsieur le Comte de Sainte-Maure , Colonel d'Infanterie, est Fils de monsieur le Marquis de Sainte-Maure, cousin germain de monsieur le Duc de Montausier. Je vous ay dit tant de choses de cette maison dans plusieurs de mes Lettres, que je n'ay rien aujourd'huy à y adjouër. Ce que je puis vous apprendre de la personne de monsieur le Comte de Sainte-Maure, c'est qu'il est bien fait, qu'il a de l'esprit, qu'il est brave, qu'il a servy en Candie depuis l'âge de douze ans, & qu'il a esté chercher la Guerre par tout où elle estoit, pendant que la Paix a regné en France. Il est le plus jeune de ceux
qu'a

qu'à nommez le Roy. C'est une marque de distinction qui luy est bien glorieuse.

Monsieur le Marquis de Chiverny est Fils de feu Monsieur de Monglas Maître de la Garderobe du Roy. Il l'a toujours accompagné à l'Armée, & n'a perdu aucune occasion de se signaler.

Mr le Chevalier de Grignan est Frere de Monsieur le Comte de Grignan, Lieutenant de Roy en Provence, & de Monsieur le Coadjuteur d'Arles. Il est sage, honneste, & a beaucoup d'esprit & de cœur.

Je vous ay nommé Monsieur le Marquis de Dangeau. C'est assez pour vous l'avoir fait connoître. Il a le Gouvernement de Touraine, & s'est acquis une estime si universelle par son esprit,

prit , qu'il faut n'estre pas François pour ignorer son merite. Il est galant , bien fait , & soutiendra le choix de Sa Majesté avec éclat.

Mr de Maupas du Tour, Evêque d'Evreux , n'ayant pas crû pouvoir s'acquitter aussi dignement qu'il auroit voulu du ministère de l'Episcopat à l'âge de quatre-vingts ans , & cherchant la consolation de voir son Troupeau gouverné par un Prelat qui en eust les veritables qualitez, jetta les yeux sur monsieur l'Abbé de Grignan , Agent General du Clergé de France , & pria le Roy de le vouloir nommer à son Evêché , apres qu'il s'en seroit demis entre ses mains. Sa Majesté n'eut pas de peine à y consentir. Le merite de cet Abbé luy estoit connu , & d'ailleurs Elle estoit

estoit persuadée qu'un Prelat qui se demettoit volontairement d'un Evêché par les motifs qui avoient fait prendre ce dessein à monsieur d'Evreux, ne le quitoit que pour le remettre en de dignes mains.

On a fait une maniere d'Emblème sur le Lézard , que vous trouverez fort ingenieuse. Les Armes de monsieur le Marquis de Louvoys en ont fourni le dessein. Vous sçavez , Madame , qu'elles sont composées de trois Lézards. Si nous en croyons les Naturalistes , le Lézard est si fort amy de l'homme, que quand il trouve quelqu'un endormy , il le defend des autres Animaux qui luy veulent nuire, ou l'éveiller , afin qu'il se defende luy-mesme. Un Heros est peint, descendu de cheval , & couché à terre,

terre aupres d'un Buisson, sur lequel est un Lézard, avec ces paroles , *Il peut dormir en seûreté.* Voicy des Vers qu'on preste à cet Animal. L'application en est naturelle, & on ne peut marquer avec plus d'esprit la vigilance d'un grand Ministre , & la confiance que son Maistre y prend.

LE LEZARD

AU HEROS.

H*Eros, repose enfin apres tant
de travaux,*

Et te remets de tant de peines.

*Je sçauray t'avertir, si des voisines
Plaines*

*Quelque Ennemy paroist pour trou-
bler ton repos.*

Ne

*Ne crains point de fausses alar-
mes,*

*Si quelqu'un vient à toy, je le ver-
ray de loin;*

*Et s'il merite peu que tu prennes
les armes,*

J'en prendray moy-mesme le soin.

*Un Heros à regret sommeille,
Je le sçay ; mais s'il faut prevenir
l'Ennemy,*

*Quand tu te seras endormy,
A quelle heure, dy-moy, veux tu
que je t'éveille ?*

*Dors, & laisse en dormant reposer
l'Univers.*

*Encor que comme Toy toujours les
yeux ouverts,*

*Je veille & j'agisse sans cesse,
Je repose pourtant, quand le som-
meil me presse ;*

*Mais si de tes Soldats te voyant
écarté,*

Tu

*Tu craignois surprise nouvelle,
Quand je me tiens en sentinelle;
Tu peux dormir en sécurité.*

Les choses se passent toujours à Geneve avec une égale fermeté du costé de Mr de Chauvigny nostre Resident , & avec beaucoup de zele du costé des Magistrats, pour donner au Roy de continuelles marques de l'ardeur qu'ils ont de le satisfaire. Les Seditieux , pour qui l'exercice de la Religion Catholique est une peine, ne laissent pas de s'échaper encor quelquefois. Je ne puis mieux vous apprendre ce qui s'est fait depuis la derniere émotion apaisée, qu'en vous envoyant la Lettre que ce Resident en a écrite. Aparemment le Député de Geneve qu'il y nomme , n'avoit pas fait un fort fidelle raport au Conseil de cette

te Ville , de la maniere dont les intentions de Sa Majesté luy avoient esté expliquées.



LETTRE

DE Mr DE CHAUVIGNY.

De Geneve le 27. Fevrier 1680.

J'Allay Samedy au Conseil , où
 apres avoir representé les obligations que la Republique avoit à la clemence & aux bontez de Sa Majesté, les respects & la reconnaissance avec lesquels leur Peuple y devoit repondre , les satisfactions que la Cour avoit témoigné à leur Deputé, qu'Elle souhaitoit sur toutes les indignitez qui m'avoient esté faites jusqu'à present , sans qu'ils en eussent fait aucune justice.

ce. Je leur dis que j'estois surpris que le raport que le sieur Lot leur avoit fait des intentions de Sa Majesté, fust si peu conforme à ce qu'Elle m'avoit fait l'honneur de me faire sçavoir, & que ce qui me revenoit de toutes parts, joint à ce qu'il m'avoit luy-mesme dit, me persuadoit que l'on n'avoit autre dessein, que de rejctter sur ma seule personne, tout ce qui pouvoit exciter leur mauvaise humeur, sans relation à des ordres, auxquels je devois aveuglément toute mon obeissance, & toute mon application ; Que cela seul, soutenu de l'impunité de plusieurs violences qu'ils ne pouvoient ignorer apres les plaintes que je leur avois faites, pouvoit tout autoriser. C'est pourquoy avant que de leur faire sçavoir ce que j'avois à leur dire de la part de Sa Majesté, je souhaitois

tois que ledit sieur Lot fût mandé pour s'en expliquer devant moy, afin qu'au cas que nous ne pussions convenir, ce raport me fust donné par écrit.

Le sieur Lot fut mandé, & je me retiray dans la Chambre prochaine jusqu'à son arrivée. Je rentray. On l'apella, & ayant repris la parole dans le mesme sens & le mesme esprit, Monsieur le Premier Syndic me dit que ledit sieur Lot iroit s'en expliquer chez moy, & l'ordre luy en fut donné en ma presence. A quoy je jugeay à propos de repliquer, que cette explication seroit inutile; Que nous ne conviendrions pas mieux des choses que dans la premiere visite qu'il m'avoit rendue, que je la voulois publique, & qu'enfin j'entendois ce que cela vouloit dire; surquoy je scaurois bien prendre mes mesures, & je sortis. A

A peine fus-je sur l'Escalier, que l'Officier me vint prier de rentrer; ce que je fis. Ledit sieur Lot parla. Je le relevay où je crus le devoir faire, & j'eus la satisfaction qui m'estoit dueë, & que je m'en estois promise, qui estoit de luy faire dire en termes expres, ce qu'il avoit crû devoir deguïser pour faire honneur à mes depens à la reüssite de sa Deputation; ce qui consistoit à demeurer d'accord que Sa Majesté luy avoit fait dire, qu'Elle ne vouloit souffrir aucune restriction à l'exécution des ordres qu'Elle avoit donnez pour la seureté, privilege, & liberté entiere, tant pour ma Maison, que pour l'exercice de la Religion.

Je leur fis ensuite connoistre que j'avois ordre de Sa Majesté, de leur demander justice, bonne & prompte, de l'Assassinat commis à
ma

ma Porte en la personne d'un Etranger sortant de ma Chapelle. Elle me fut promise , & le lendemain le Criminel qui estoit un Soldat de leur Garde , fut par contumace condamné à faire amende honorable , la torche au poing , devant ma maison , & banny à perpétuité.

Ie leur demanday aussi raison du coup de Fusil tiré à balle dans ma Court , & quelles diligences ils avoient faites à cet égard. Il me fut répondu que le Conseil en avoit fait informer , & que j'en serois satisfait. Le mesme jour, defences furent publiées à toutes personnes de quelque qualité qu'elles fussent, & sous quelque pretexte que ce pust estre , de tirer aucunes armes à feu de nuit ou de jour , à peine de la vie , avec promesse de cinquante écus à celui qui decouvrirait,

vreroit, & conduiroit dans les Prisons celui qui avoit tiré le coup dont je me plaignois. Je fus averty de ces Procédures par une Deputation de deux des Syndics, qui me donnerent aussi avis de celle qui avoit esté résolüe pour aller feliciter la Cour, sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin, à laquelle le Sieur Tremblet Syndic de la Garde avoit esté nommé, qui me rendit en suite sa visite en particulier.

Tout cela n'empescha pas que dès le soir, mes Gens revenant de mener boire mes Chevaux, ne trouvassent des Inconnus qui les insultèrent d'injures, & qui donnerent quelques coups sur mes Chevaux. Je ne le sçeus pas dans le temps, mais monsieur des Marais l'ayant appris, alla trouver le Sieur de Chapeau - Rouge Syndic, qui

Mars 1680. H

se rendit sur le lieu avec un Officier, pour tâcher de se saisir de quelqu'un ; mais dès qu'on les vit chacun s'échapa.

Je fis connoître encor au Conseil que ce n'estoit pas assez qu'ils eussent fait lever toutes leurs Gardes, mais qu'il estoit important qu'ils imposassent silence à leurs Hostelliers, sur ce qu'ils disoient d'offençant aux Etrangers Catholiques qui logeoient chez eux, pour les empêcher de venir chez moy. Je leur nommay les plus emportez, aussi bien que quelques-uns de leurs Bourgeois, dont j'avois sujet de me plaindre en particulier pour de mauvais discours ; & j'adjoutay que si je ne voyois quelque chose de plus que les Contumaces, j'aurois lieu de croire, ou qu'ils n'osoient me rendre justice, ou qu'ils ne le vouloient pas ; Que s'ils

ne l'osoient , ils estoient à plaindre ; & s'ils ne le vouloient pas , que c'estoit moy qui l'estois ; mais qu'ils devoient se resouvenir que j'avois un bon Protecteur , & un bon Garant.

Si toutes les Avantures dont je vous rends compte , faisoient un aussi grand bruit qu'en fait par tout le Royaume l'Histoire tragique arrivée depuis peu à Arles , vos Amies ne vous demanderoient pas si ce ne sont point Incidens faits à plaisir. Il seroit à souhaiter que j'eusse inventé ce que j'ay à vous apprendre ; mais les tristes particularitez que je vous vay dire , ne sont que trop vraies. Chacun les conte à sa mode , & comme la chose est devenuë trop publique pour la pouvoir étoufer , & que les plus retenus ont toujours chargé ce

qui a passé de bouche en bouche , quelque chagrin qu'en reçoivent les Interessez , il est de leur avantage que la verité en soit connue. Ainsi je croy leur faire plaisir en vous la disant. J'écris sur de si fidelles Memoires, que je ne puis y estre trompé. Voicy ce qu'ils portent.

Une Demoiselle de quinze à seize ans ayant autant de naissance que de beauté, fut mariée à un Homme plus considerable par ses grands biens que par autre chose. Il estoit d'une Noblesse moderne , & avoit quelque defaut dans la taille qui n'aidoit pas fort à le faire aimer. Les deux ou trois premieres années de leur Mariage ne laisserent pas de se passer assez doucement, mais enfin la Dame qui estoit jeune, belle , spirituelle , & la plus engageante

gagéante Personne qui fut jamais, se voyant tous les jours offrir de nouveaux hommages, ne put s'empescher de croire, qu'étant faite comme elle estoit, elle ne devoit pas estre sans quelque façon de galanterie. Elle trouva ce qu'il luy falloit dans un Officier d'Armée qui avoit esté Page du Roy. Le mary ne fut pas longtemps à decouvrir cette intrigue. Il avoit des Parens qui veilloient à tout, & qui luy en rendoient bon compte. Le trouble se glissa dans la Famille. Les reproches succederent aux froideurs, & les mauvais traitemens aux menaces. La Dame ne s'accommoda pas de ce procedé. Son ressentiment & un peu d'aversion qu'elle avoit pour son mary, l'obligerent de recourir à ses Proches, & ils furent

tous d'avis qu'elle repoussast cette violence par la voye de la Justice. Elle y consentit avec plaisir, parce qu'elle commençoit à favoriser une Separation d'avec son mary, qu'elle vouloit rendre plus juridique. Le Procès fut intenté avec une aigreur extraordinaire, poursuivy avec une opiniâtreté invincible, & terminé si favorablement pour la Belle, que le succès surpassa ses esperances. Divers incidens enveloperent quantité de Gens considerables dans le cours de ce Procès. Ce furent autant d'accessaires au principal, qui fatiguerent les Parties pendant de longues années, avec des depenses inconcevables. Il n'y eut presque aucun Parlement dans le Royaume où l'on ne trouvast moyen de mener l'Affaire, Celuy de Paris,

&

& celuy de Toulouse, en eurent les principales connoissances, & le mary succomba par tout. Il luy a coûté plus de soixante & dix mille écus à changer ainsi de Juges. Cependant la Belle obtint avec sa Separation des avantages qui luy donnerent lieu de vivre avec grand éclat. Sa Cour estoit grosse; & comme les fréquentes visites qu'elle recevoit donnoient occasion de parler, le mary tenta de nouvelles procédures, pour estre reçu à justifier ses premiers soupçons; mais elle se mit si bien en estat de n'en craindre rien, qu'il fut contraint de se taire, & de renoncer à des poursuites qui auroient achevé de le ruiner. Elle a vécu depuis ce temps-là sans qu'il l'ait troublée dans ses intrigues. Elle aimoit le monde; & le nom-

bre des Sôûpirans luy faisoit honneur. Apres avoir écouté longtemps indifferemment tous ceux qui luy protestoient , son malheur voulut qu'insensiblement elle se sentit le cœur touché pour un jeune Gentilhomme d'Arles , qui luy rendoit des soins assez empressez. Il estoit bien fait, & s'il aima fortement, il eust bientost le plaisir de voir qu'il n'estoit pas moins aimé. Leur passion éclata , & s'accrut tellement avec le temps , que pour se faire une nécessité de s'aimer toujours , ils joignirent aux assurances qu'ils s'en donnerent , un Ecrit qui confirmoit leur engagement , avec cette clause , que si l'un d'eux faisoit quelque demarche contraire à la fidélité qu'ils se promettoient, l'autre s'en pourroit vanger par le

le Poignard. Quelque temps apres (ce fut au mois de Decembre de l'année derniere) le Gentilhomme tomba malade. Il demouroit chez son Pere , & c'estoit de l'embarras pour leur amour. La Dame qui se portoit toujours aisément aux grandes resolutions , prit celle de luy aller rendre quelques soins officieux dans sa maladie. On les souffrit pendant quelques jours; mais le mal s'irritant par les Remedes , & donnant lieu d'en craindre la fin, il fut resolu qu'on prieroit la Dame d'avoir la bonté de s'éloigner. Le compliment luy parut fâcheux. Il falut pourtant qu'elle cessast ses visites, mais ce ne fut pas sans une extrême colere contre ceux qui l'y forçoient. Elle soupçonna sur tout que l'ordre venoit de la

H v

Bellemere du malade , parce qu'elle avoit toujours paru opposée à la liaison qui estoit entre eux ; & comme il n'y eut jamais d'humeur plus vindicative , à peine le Cavalier fut-il un peu rétably , qu'elle voulut l'animer contr'elle, & luy faire entreprendre de la vanger par les affronts les plus signalez. L'Amant s'excusa d'entrer dans ses sentimens, sur ce qu'il devoit à la Femme de son Pere, & sur mille obligations qu'il luy avoit en particulier. Ce refus porta la Dame jusques à la rage. Elle n'écouta que son emportement pour raison, & apres avoir fulminé longtems sans pouvoir obtenir du Cavalier qu'il la vangeroit, elle le quitta, & luy defendit de la voir jamais. La defense n'étonna pas fort le Cavalier. Il crût que l'Amour

mour prendroit son party ; & qu'en donnant à la Dame le temps de rentrer en elle-mesme, il n'auroit pas de peine à faire sa paix ; mais apres qu'elle luy eut fait refuser sa porte cinq ou six fois , il fut fort surpris d'apprendre qu'elle avoit fait un nouvel Amant. Pour mieux se vanger de luy, (c'estoit , comme je l'ay dit , la passion dominante) elle avoit reçu les vœux d'un autre jeune Gentilhomme de Tarascon venu à Arles pour quelques affaires , & elle affectoit d'en paroistre inseparable , afin que le Cavalier souffrist doublement, & par le chagrin de ne la pouvoir voir , & par les peines que la jalousie luy causeroit. Elle eut le plaisir qu'elle s'en estoit promis. Le Cavalier ne pût deguiser son desespoir. La Dame luy tenoit
veri

veritablement au cœur, & il resolut à quelque prix que ce fust, de rompre l'attachement qu'elle sembloit avoir pris. Il crût en pouvoir venir à bout, s'il luy parloit sans témoins. Dans cette pensée, il la fit prier de luy accorder une conversation particuliere en tel lieu qu'elle voudroit. La Dame refusa de l'écouter. Ce premier refus ne luy fit point changer de dessein. Il employa cinq ou six Personnes diferentes pour obtenir qu'il s'expliquast avec elle, & luy fit dire par toutes, que les choses dont il avoit à l'entretenir, luy estoient si importantes, que pour son propre interest elle devoit souhaiter qu'il luy parlast. Ces empressemens ne fléchirent point la Dame. Plus le Cavalier pressa, moins elle eut de complai

plaisance. Ce furent toujours de nouveaux refus , qu'elle accompagna d'un air de mépris qui en redoubloit l'injure , & qui flatoit agreablement la passion de son nouveau Sotûpirant. Le Cavalier , à qui on faisoit de tous costez cent contes de ses railleries, résolut de luy dire malgré elle-mesme, ce qu'il avoit sur le cœur, & n'ayant pû l'engager à luy donner rendez-vous chez quelque Amie , il prit le dessein de l'arrester dans la Ruë. Une des Sœurs de la Dame avoit un Fils marié depuis trois jours avec une jeune Demoiselle de la Ville. C'estoit une espece de Feste publique qui attiroit tout le beau monde chez cette Sœur. La Dame , qui estoit Amie des plaisirs , ne manquoit pas de s'y rendre toutes les apresdînées

pour

pour y prendre part. Le Cavalier qui en fut instruit, alla se poster sur le midy dans une petite Ruë où la Dame devoit nécessairement passer. On l'y vit long-temps se promener seul d'un bout de la Ruë à l'autre. Une Servante de la Dame qui passa par là, en avertit sa Maîtresse. Elle en fit de nouvelles railleries avec son Amant qui estoit alors chez elle, & luy dit, pour luy faire mieux valoir le sacrifice qu'elle luy faisoit, qu'elle estoit si fort persuadée que le Cavalier l'aimoit toujours avec la plus violente passion, qu'elle luy vouloit donner le plaisir de le faire pâmer en sa présence en le regardant. Elle avança pour cela le tépsordinaire de sa visite, & dōna la main au Gentil-homme pour l'amener chez sa Sœur.

En

En entrant dans la petite Ruë où le Cavalier attendoit la Dame, ils l'apperçurent arresté à l'autre bout. Il vint à eux si-tost qu'il les vit, mais d'un pas fort lent, & avec une froideur qui n'est pas croyable. Apparemment la veüe inopinée de son Rival luy fit perdre toutes les mesures qu'il avoit prises. Ce Rival tenoit la main de la Dame, & voyant avancer le Cavalier sans aucune marque d'emportement, ils crurent tous deux qu'il n'avoit point d'autre but que de s'en faire regarder, & d'émouvoir sa pitié au défaut de sa tendresse; mais en passant auprès d'elle, il tira un Poignard qu'il tenoit caché, & l'enfonça dans le sein de son Infidelle avec tant de force, qu'il eut de la peine à l'en arracher. Dans ce mes-

me

me instant , le Gentilhomme qui la conduisoit , luy voulut sauter dessus , & rencontrant les pieds de la Dame qui chanceloit , il fit un faux pas qui causa sa chute. Le Cavalier prit ce temps pour achever sa vengeance , & plongea le Poignard derrière l'épaule & sur la teste de son Rival. Le coup glissa , & ne fit qu'une grande ouverture sur le cuir ; apres quoy , le Gentilhomme s'estant relevé , mit l'Epée à la main , & porta un grand coup dans le ventre du Cavalier. Ce coup ne pût empêcher qu'il n'en donnast encore deux à la Dame avec son mesme Poignard , l'un dans le milieu du sein, & l'autre à costé. Cette malheureuse tomba par terre , en prononçant deux ou trois paroles confuses , que les

boüil

boüillons de son sang ne luy laisserent pas articuler, & expira aussi-tost apres. Le Cavalier ne la vit pas si-tost abatuë, qu'il tourna le Poignard contre luy-mesme, & se l'enfonça dans le costé, sans pourtant mourir sur l'heure.

Voila, Madame, ce qui est arrivé dans Arles le Mercredy 28. de l'autre mois. Ce qui doit paroistre fort surprenant, c'est qu'incontinent apres la mort de la Dame, on ouvrit un Testament qu'elle avoit fait depuis peu de temps, par lequel elle gratifioit son Meurtrier d'une somme tres-considérable. Cela fait connoître qu'en luy donnant un Rival, elle n'avoit pas cessé de l'aimer. Je me suis servy des mesmes termes du Memoire que j'ay reçu, pour
vous

vous expliquer toutes ces funestes circonstances. L'exemple est terrible, & peut n'estre pas sans utilité, puis qu'il nous fait voir combien les engagemens de passion ont de suites dangereuses.

Il est temps de dégager ma parole sur un Article que vous attendez de moy. C'est celuy des Benefices, dont je n'eus pas le temps la dernière fois de vous rendre compte. L'Abbaye de Fontaine-Daniel, Diocese du Mans, a esté donnée à Monsieur l'Abbé de Dangeau. Il est Camerier d'honneur du Pape, & Frere de Monsieur le Marquis de Dangeau, Gouverneur de Touraine. Outre l'Histoire qu'il sçait à fond, il possède si parfaitement la Geographie, qu'on dit de luy que dans toute l'éien

l'étenduë de la Terre, il n'y a pas un petit Ruisseau qu'il ne connoisse. L'application qu'il a pour l'étude, est surprenante.

Monsieur de Joyeux, Premier Valet de Chambre de Monseigneur, a eu l'Abbaye de Sery, Diocèse d'Amiens. Sa Majesté ne pouvoit répandre ses graces sur un Sujet qui en fust plus digne. Il avoit la *mesme* Charge de Premier Valet de Chambre chez la feuë Reyne. Le zele qu'il eut pour cette Princesse, tant qu'elle vescu, & les marques de fidelité qu'il luy donna, plurent tellement au Roy, qu'il le préfera à beaucoup d'autres pour le mettre aupres de Monseigneur le Dauphin. Cette Charge, pour la bien remplir, demandoit un Homme qui s'y donnast tout entier, & qui fist tout son plai

plaisir d'une occupation sans relâche. C'est ce que Monsieur de Joyeux a fait, & depuis le plus bas âge de Monseigneur jusqu'à aujourd'huy, il l'a servy avec un attachement qui ne luy a pas permis de faire autre chose. Judgez, Madame, si des assiduez si zelées ne méritoient pas ce qu'il a plû au Roy de faire pour luy.

L'Abbaye de Rigny, dans le Diocese d'Auxerre, a esté donnée à Monsieur l'Abbé du Montal, Fils du Comte de ce nom, Gouverneur de Maubeuge. Je ne vous repere point ce que je vous ay dit plusieurs fois de cet Abbé.

Monsieur de Valentiné, Maître de la Chambre aux Deniers, a obtenu la Tresorerie de S. Martin de Tours pour Monsieur
l'Ab

l'Abbé Bernin son Frere. Le Roy ne donne rien qu'au mérite, & c'est un grand sujet de louange pour tous ceux qui ont quelque part dans ses bienfaits.

Monsieur le President de Fourcy a obtenu dans le mesme temps, pour Monsieur l'Abbé de Fourcy son Fils, l'Abbaye de S. Sever, Diocese de Coutance. Ce Président est dans une si haute reputation, que c'est faire son éloge que de le nommer. Il est Gendre de M. de Boucherat, tres-bon Juge, & d'une droiture d'ame generalement reconnüe.

On a donné l'Abbaye de Boherie à M. l'Abbé d'Hoquincour, Fils de Monsieur le Marquis d'Hoquincour, & petit-Fils du Maréchal de ce mesme nom. Ce que je vous en dirois seroit
inu

inutile. Il est d'une Maison que tout le monde connoît.

Les graces du Roy se sont aussi répanduës sur Monsieur Guitonneau Premier Valet de Garderobe de Sa Majesté, qui a eu l'Abbaye de la Chalade, Diocese de Poitiers. Il est Fils de Monsieur Guitonneau ancien Secrétaire du Roy, & sert depuis longtemps Sa Majesté dans sa Garderobe avec autant d'attachement que d'intelligence. Il est certain qu'il en faut avoir beaucoup pour se bien acquiter de cette Charge.

Le Prieuré de Sausesse a esté donné à Monsieur Fortmagnet, Official de Paris. Il entend parfaitement la Jurisprudence Ecclesiastique, & a un talent tout particulier pour éclaircir nettement ce qu'il y a d'embrouillé dans

dans les Affaires les plus difficiles. Il a esté Curé de Villejuifve, en suite Chefcier de S. Estienne des Graiz, & n'a quitté cette Dignité que pour se donner entièrement aux Affaires de l'Officialité de Paris.

Sa Majesté a gratifié le Fils de Monsieur de Montplaisir, de l'Abbaye de Lignes, Diocèse de Bologne. Le mérite, & les services du Pere ne vous sont pas inconnus. Il est Maréchal des Camps & Armées, & Lieutenant pour Sa Majesté au Gouvernement d'Arras. La Maison de Bruc dont il descend, est l'une des plus anciennes de Bretagne pour la Noblesse, & qui a les plus belles Alliances dans le Royaume. Vous sçavez que Madame la Marquise du Plessis-Beliere, si estimée par sa vertu,

&

& Mere de Madame la Maréchale de Créquy , est Sœur de Monsieur de Montplaisir, & qu'il a épousé Denise de Corbie, unique Heritiere , & la dernière de la Maison de ce grand Chancelier de France Arnaud de Corbie , si fameux sous les Roys Charles V. & Charles VI. Sa Majesté , outre l'Abbaye de Lignes , luy a encor accordé celle de Belle-fontaine , par la démission qu'en a faite entre les mains Monsieur l'Abbé de Bruc son Frere, aussi illustre par les belles qualitez de son esprit, que par sa generosité. Personne n'ignore que Monsieur de Montplaisir a eu l'estime de tous les Generaux dans les Armées où il a servy, & celle de toutes les Personnes de la Cour, de l'un & de l'autre Sexe , & qu'il s'est toujours gouverné

verné dans ses Emplois avec la satisfaction des Gens de guerre & des Peuples, qui est une chose difficile à accorder ; mais ce qui luy donne sur tout beaucoup de gloire, c'est que jamais Homme ne fit paroître tant de fermeté, de zele, & de fidelité pour son Roy, qu'il en a fait voir pendant les divisions de la France. Je n'ay rien à vous dire de son esprit. Vous le connoissez par ses Ouvrages.

Il ne me reste plus à vous parler que de Monsieur l'Abbé de Sautereau, à qui le Roy a donné l'Abbaye de Boscodom, Diocèse d'Ambrun. Il est le troisième de sa Maison qui l'ait possédée. Sa Majesté dit en la donnant, qu'Elle eut souhaité que le Present eut esté meilleur. Quand on reçoit ainsi d'un si

Mars 1680. I

grand Monarque , on est doublement recompensé. Ce dernier Abbé est Fils de Monsieur Sautereau , Premier President de la Chambre des Comptes de Dauphiné. C'est une Maison également illustre dans la Robe & dans l'Epée. Un de ceux qui en sont sortis , commandoit dans les Guerres de Piémont une Compagnie de Lances à cheval, sous le Chevalier Bayard , & sous le brave Bouthieres ses Parens. Il y a eu un President à Mortier, & plusieurs Conseillers de ce nom de Sautereau , dans le Parlement de Dauphiné ; & le President dont je vous parle, y a servy plus de vingt ans avec grande estime.

On m'a donné une fort agreable Chaconne dont je vous fais part. Elle est de Monsieur Charpen

pentier. Son nom vous la doit
faire recevoir avec plaisir.

CHACONNE.

Sans frayeur dans ce Bois seule
je suis venue,
J'y vois Tirsis sans estre émené.
Ah, n'ay-je rien à ménager?
Qu'un jeune cœur insensible est de
plaindre!
Je ne cherche pas le danger,
Mais du moins je voudrois te
craindre.

Le Jeudy 7. de ce Mois, jour
de la Feste de S. Thomas d'A-
quin, il y eut une grande sou-
lemnité dans l'Eglise des Jaco-
bins de la Ruë saint Honoré.
L'Assemblée y fut nombreuse,
quoy que tres choisie, & elle
ne reçut pas peu d'éclat par

la présence de Madame l'Abbesse de Fontevraut, que toute la France connoist pour une Personne d'un rang & d'un mérite distingué, & à laquelle une Naissance des plus illustres, & une belle & heureuse éducation, ont donné des lumières, qui dans son Sexe, ont toujours passé pour un prodige. Elle y alla entendre le Panegyrique du Saint, qui fut prononcé par Monsieur l'Abbé Anselme, avec toute l'approbation qu'il pouvoit attendre. Son discours fut trouvé solide, juste, & brillant; & on y admira sur tout un endroit, où parlant de l'estime que le Roy S. Louis faisoit de Saint Thomas son Contemporain, cet Abbé prit occasion de faire voir quelque chose de semblable dans la conduite de
notre

nostre grand Monarque. Voicy de quels termes il se servit, si le Copiste a esté fidelle.

France mille fois heureuse, puis que ce Saint Roy a transmis avec son sang au grand cœur de son incomparable Neveu, l'estime qu'il faisoit de la vertu & du mérite ! N'est-ce pas cette estime si juste, Messieurs, qui le porte à n'élever aux grands Emplois que les grands Hommes, à choisir avec une circonspection digne d'un Roy Tres-Chrestien, les Ministres qu'il donne à l'Eglise, & à ne souffrir mesme au service de sa Personne Sacrée, & de celle de son Auguste Fils, que ceux qui ont du merite & de la probité. Nobles & preux sentimens, produits par tant de vertus Royales, qui attirent à LOUIS LE GRAND l'amour & la crainte

des Nations qui n'ont pas le bonheur de vivre sous son Empire, qui de ses Ennemis luy ont fait des Serviteurs & des Alliez, qui le rendront toujours les délices de ses Sujets, & qui ne luy feront trouver que dans le Ciel les bornes de sa grandeur & de sa gloire.

Si Monsieur l'Abbé Anselme a reçu un applaudissement general dans le Panegyrique de S. Thomas, Monsieur l'Abbé Hérault, qui a prononcé celui de S. Joseph douze jours apres, dans l'Eglise des Carmes de la Place Maubert, ne s'est pas moins attiré d'admiration de ses Auditeurs. Il s'y trouva un si grand nombre de Personnes de qualité, que l'embarras des Carrosses qui estoient aux environs, ne fut finy qu'à plus de huit heures du soir. Cet Abbé a

rou

toutes les parties de l'Orateur le plus accompli. C'est un extérieur, une grace, & une manière de prononcer, qui gagnent d'abord tous ceux qui l'écou- tent. Rien n'est si brillant, si solide, & si sçavant tout ensemble que ce qu'il compose, & il a sur tout un secret particulier pour les Eloges des Saints, qui luy fait faire autant de Chef d'œuvres qu'il entreprend de Discours sur cette matière. Il a prêché quelques Sermons de Morale dans les plus fameuses Chaires de Paris; & ceux qui l'ont entendu, demeurent d'accord qu'il ne touche pas moins qu'il persuade. Il s'acquitta avec un si grand succès du dernier Panegyrique dont je vous parle, & fit en peu de paroles l'Eloge du Roy, si à propos & d'un

ne maniere si agreable , qu'il n'y eut personne qui n'en fust charmé.

Je voudrois , Madame , pour vostre entiere satisfaction , pouvoir recouvrer le Compliment que le Pere Bourdaloue , qui presche le Carefme devant Leurs Majestez , fit derniere-ment à Madame la Dauphine. Le Roy & la Reyne ne s'estant point trouvez au Sermon de ce jour-là , il prit occasion d'adresser la parole à cette Princesse , & tout ce qu'il luy dit fut si finement tourné , qu'elle ne l'admira pas moins que tous ceux qui l'entendirent.

Sur la fin de l'autre Mois , on fit à Tonnerre le Service du feu Comte de ce nom , avec une pompe digne de la grandeur de cette Maison. Les Officiers du
Bail

Bailliage, de l'Electi^on, du Gre^{ff} nier à Sel, de la Maréchaussée, & les Corps de Ville, s'estant rendus sur les neuf heures du matin, les premiers, dans leurs Habits de Ceremonie, & les derniers, sous les Armes, à l'Hôtel de Monsieur le Comte de Tonnerre d'aujourd'huy, en partirent pour le conduire à l'Eglise de Nostre-Dame, dans l'ordre qui suit.

Le Corps de Ville precedé de ses Sergens, parut le premier. Il estoit suivy de trente Domestiques de Monsieur le Comte de Tonnerre, tous en deuil, & tenant chacun un Cierge à la main. En suite, marchoit l'Ecuyer de Mort, portant son Epée dans une contenance fort triste, & ayant un Manteau de deuil traⁿs-
nant de deux pieds. Apres luy,

venoit Monsieur le Comte de
 Tonnerre d'aujourd'huy, cou-
 vert d'un Manteau de Drap
 noir, dont la quesë estoit de
 deux aunes. Deux Ecuyers la
 portojent. Ceux qui suivirent
 estoient tous les Gentilshommes
 du Comté, puis les Officiers du
 Bailliage à la droite, ceux de
 l'Election à la gauche, & apres
 le Grenier à Sel, & la Maré-
 chaussée. La Messe fut celebrée
 par Monsieur Bordes, Doyen de
 l'Eglise, qui prononça en suite
 l'Oraison Funebre. Il s'en acquita
 fort dignement. La Ceremonie
 achevée, Monsieur le Comte de
 Tonnerre retourna en son Hô-
 tel dans le mesme ordre qu'il
 estoit party, & traîna la Noblesse,
 & les Corps de Ville, avec beau-
 coup de magnificence.

Un Spectacle d'une autre na-
 ture

ure a attiré grand monde à Clu-
 ny. Il estoit de réjouissance, & ser-
 vit de divertissement public le
 Joudy gras dans le lieu que je
 viens de vous nommer. Le Ma-
 riage de Monseigneur le Dau-
 phin qui a suivy l'heureuse con-
 clusion de la Paix, mettoit tout le
 Peuple en joye. On vit un Chat
 de Triomphe conduit par un
 Cupidon, dans lequel estoit plat-
 cée une Nimphe representant
 la Victoire. Elle estoit toute bril-
 lante de Pierrieres, & les Ran-
 meaux d'Olivier qu'elle portoit,
 joints à d'autres de Laurier, fai-
 soient connoistre que les Triom-
 phes du Roy avoient donné la
 Paix à la France. Deux Amazo-
 nes en équipages fort propres
 precedoient ce Char. Plusieurs
 autres marchoient à costé & der-
 riere, toutes fort lestes, bien à

cheval , & tenant chacune la Lance en arrest. Elles firent plusieurs tours de Ville au son d'une Symphonie tres-agreable , & la Feste se termina par une magnifique Collation , qui fut servie chez une Dame des plus considerables de Cluny, qui donna le Bal. Le Cupidon qui avoit conduit le Char, y distribua des Billets doux, & des Madrigaux galans à toutes les Belles.

Monfieur le Marquis de Lignieres Capitaine aux Gardes, a eu l'agrément du Roy pour le Gouvernement de Landrecies dont il a traité avec Monfieur le Marquis de Roncherolles. Sa Majesté luy a confié ce Poste avec plaisir, apres les services que luy & tous ceux de la Maison luy ont rendus. Il est Fils de feu Messire François d'Es-
Eſſrs , Marquis de Lignieres,

Lieutenant General des Armées du Roy, Colonel d'un Regiment de Cavalerie, Gouverneur de Saint Quentin, qui épousa Marie de Crequy de Bernieules, & en eut plusieurs Enfans. Les trois Aînez ont esté tuez, le premier à la teste de son Regiment au Pont de Sées; le second en Candie, à la teste aussi de son Regiment; & le troisiéme au Siege de Gravelines, estant Officier aux Gardes. Ce dernier estoit Chevalier de Malte. Monsieur l'Abbé de Lignieres est Frere du Marquis dont je vous parle. Ils sont de la maison des Essars, qui est entre Paris & Orleans, & l'une des plus anciennes du Royaume. En 1208. Eudes des Essars prenoit la qualité de Chevalier. En 1340. Geoffroy des Essars estoit Grand-Maistre des Eaux,

Eaux, Bois & Forests de France, & Pierre des Essars Chevalier, fut tué à la Bataille de Crecy en 1345. Pepin des Essars est marqué pour Chevalier, & titre Seigneur du Pont S. Pierre en 1358. Il leva l'Etendard du Roy, cria *Montjoye S. Denys*, & fut cause que les Bourguignons ne pûrent surprendre Paris. En 1408. Pierre des Essars, Chevalier, Seigneur de la Mote, estoit Prevost de Paris, Grand-Bouteiller de France, Grand-Maistre des Eaux, Bois & Forests, Gouverneur de la Bastille, & l'un des plus riches Seigneurs de son Siecle. Il fut fait prisonnier dès l'an 1402. en servant les Ecoissois contre les Anglois. Antoine son Frere fut chargé du soin de faire achever le pompeux Bastiment de Notre-Dame de Paris; & pour marque

que éternelle de sa pieté, il fit élever au bas de ce magnifique Temple, la grande Statuë de S. Christophe, où se voyent encor aujourd'huy ses Armes. Elles sont de gueulles, à trois Croissans d'or. En 1471. Philippe des Essars travailla si utilement pour procurer la Paix entre Louïs XI. & le Duc de Bretagne, que le Roy le fit son Maistre - d'Hôtel, Bailly de Meaux, & luy donna trois mille livres de pension. Il estoit Chambellan du Duc. Cette Maison a fait plusieurs Branches. Celle de Meigneux qui en est une, a donné quatre Gouverneurs de Montreüil, sçavoir, François, mort à Corbie, où il fut mené prisonnier, & devoit estre échangé avec monsieur le Comte de S. Pol; Jacques des Essars, Chevalier, Seigneur de Mei

Meigneux , qui avoit esté nour-
 ry Page de Henry III. Cestoit
 un des plus honnestes Hommes
 de son temps , & qui soustenoit
 le mieux ce qu'il estoit par sa
 depense. Il fut blessé par les En-
 nemis, en venant trouver le Roy
 à Amiens , & mourut de sa bles-
 sure. Charles des Essars son Fre-
 re , troisiéme Gouverneur de
 Montreüil , Conseiller d'Etat,
 Gentilhomme ordinaire de la
 Chambre , Lieutenant des Che-
 vaux-Legers de la Reyne, & des
 Gendarmes du Mareschal d'An-
 cre, fut un Hóme d'une bravoure
 achevée. Il avoit six mille livres
 de pension. Charles des Essars
 son Fils , fut aussi Gouverneur de
 Montreüil , Capitaine de Che-
 vaux-Legers, & Mestre de Camp
 d'un Regiment d'Infanterie. Ce
 nom ne s'est pas rendu moins
 illustre

illustre dans l'Eglise que dans l'Epee. Vincent des Essars, Tresorier de Chartres en 1200. fut en suite Evêque d'Evreux. En 1426. Philippe des Essars estoit Evêque d'Auxerre; & de nostre temps, Henry des Essars, Abbé de Meigneux, estropié du bras droit, fit sentir aux Ennemis de Sa Majesté qu'il sçavoit se servir de celuy qui luy restoit, puis qu'avec deux mille Païsans, apres leur avoir taillé deux Convois en pieces, il leur fit lever le Siege de Guise, dans un temps où l'on avoit abandonné cette Place, & où le Roy estoit occupé à faire faire les Lignes d'Arras. Je ne puis mieux finir cet Article, qu'en vous disant qu'Henriette des Essars, Maréchale de L'hospital, estoit de cette Maison, qui est alliée à celles de Créquy, de Joigny,

ny , de Saveuse , de Valence , de Sautour , de Pequigny , de Refuge , de Mornay , de Fours , de Levy , de Mailly , de Pontbriand , de Lic , du Hamel , d'Autrec , d'Epinois , de Melun , de Harlay , de Montmorency , & de plusieurs autres.

En vous parlant de Gouvernemens , je dois adjouter que monsieur de Reveillon qui a commandé autrefois le Regiment de Navailles , & depuis peu dans Charleville , a esté gratifié de celui de Charlemont. Il a de l'experiance , de la conduite , & du cœur.

Monsieur Catinal dont je vous ay parlé plusieurs fois , & qui sert avec tant de zele , a eu le Gouvernement de Condé. Il estoit vacant par la mort de monsieur de la Levretiere , qui l'a possédé

possédé fort peu de temps.

Voilà, Madame, comme il n'y a rien d'assuré au monde. S'il vous en falloit un second exemple, vous le trouveriez en la personne de monsieur le Marquis du Rivau-Beauveau, Guidon des Gendarmes Anglois. Il estoit prest d'épouser Mademoiselle de Chiverny. Les Parens y consentoient apres trois ans de traverses. Le dernier Ban estoit publié, & il a esté surpris depuis quelques jours de la petite Verole, dont il est mort. Jugez quel sujet d'affliction pour les Personnes interessées.

Monsieur le Duc de la Rochefoucaud, Pair de France, Prince de Marillac, Baron de Verteuil, & autrefois Gouverneur de Poitou, est mort depuis quelques jours. Quand je ne vous aurais pas

pas parlé de luy aussi souvent que j'ay fait, il est du nombre de ceux qu'il faut seulement nommer pour en faire connoistre la Maison. Jamais Homme ne fut si generalement estimé pour son esprit. Tout ce qu'il y a de Personnes considerables dans le Royaume, faisoient gloire d'estre de ses Amis.

Nous avons encor perdu un Homme d'un grand merite, & d'une science profonde. C'est le Pere René le Bossu de Paris, Chanoine Regulier de S. Augustin de la Congregation de France, mort à Chartres le 14. de ce mois dans la Maison de l'Abbaye de S. Jean Baptiste en Vallée. L'amour de la Solitude & de la Religion, luy avoit fait mépriser tous les avantages que luy auroit pû donner sa naissance & sa famille,

mille, qui tient les premières Dignitez de la Robe. Sa conduite a toujours esté simple & fort régulière. Outre plusieurs Cartes de Geographie tres-exactes & tres-curieuses qu'il a faites, il a composé un sçavant Traité du Poëme Epique, & le Parallele de la Philosophie d'Aristote & de Descartes; & il travailloit, quand la mort l'a prevenu, à la Réponse d'un Livre intitulé, *De l'ame des Bestes*, qui a fait assez de bruit chez les Philosophes.

Madame des Hameaux a suivy tous ceux dont je viens de vous parler. Elle s'appelloit Suzanne Ardier, avoit soixante & dix-sept ans, & estoit Veuve de Mr des Hameaux Comte d'Offay, Conseiller d'Etat, qui a eu l'Ambassade de Venise.

Quoy qu'il soit tres-difficile

de renoncer aux erreurs qu'on a prises en naissant, Mademoiselle Biscüil a si bien examiné celles de la Religion Pretendue Re-formée, dans laquelle on l'avoit élevée jusqu'à aujourd'huy, qu'elle ayant reconnuës, elle en a fait abjuration depuis quelques jours. Cette Belle, qui est dans sa grande jeunesse, & une des plus aimables Personnes d'Alençon, se voyoit adorée de sa mere, faisoit tous les plaisirs d'une Tante qu'elle a, & estoit uniquement considérée de sa Famille. Tous ces charmes ont cédé à la voix du Ciel, qui apparemment la destine pour exemple à mille Gens qui n'attendoient pas ce changement. La pénétration de son esprit, & le jugement qu'elle a fait voir dans ses moindres actions, ont fort éclaté

·MAGNI·FILIV

cc

té dans celle-cy. La colere de ses Parens n'a pû l'ébranler , & la connoissance de la verité qu'elle a enfin embrassée , luy a esté preferable à tout.

Il y a longtemps , Madame, que vous me témoignez souhaiter un Portrait de Monseigneur. Je vous en envoie un gravé d'après une Médaille de Monsieur Chéron. Vous pouvez croire qu'il ne peut estre que beau. Le Revers de la Médaille représente l'Etoile du matin. L'application des paroles est fort aisée. Il n'y a que Monseigneur qui puisse briller auprès du Roy.

Le Vendredy 23. de ce mois, Mr Souchard Sr des Tuilleries, qui avoit déjà eu l'honneur de faire des Courses au devant de Madame la Dauphine , comme Courrier extraordinaire de Sa
Ma

Majesté, arriva à S. Germain, & apporta des nouvelles de Munic, où il avoit esté envoyé de Châlons, pour apprendre à Mr l'Electeur de Baviere la consommation du Mariage de cette Princesse. Il luy fut présenté par Mr le Baron de Reckberg son grand Chambellan, qui l'ayant fait regaler, luy fit present de la part de cet Electeur, d'une tres-belle Chaîne d'or. Sa diligence a esté extraordinaire dans tout ce Voyage, auquel il n'a employé que treize jours à aller & à revenir, malgré la rigueur du temps, & le débordement du Néer, du Rhin, de la Meuse, & de plusieurs autres Rivières. Mr Colbert de Croissy, Ministre & Secrétaire des Affaires Etrangères, le presenta à Leurs Majestez le lendemain qu'il fut arrivé, & en suite, à

Mon

Mōseigneur le Dauphin, & à Madame la Dauphine, qui eut grande joye de recevoir des nouvelles de Mr l'Electeur son Frere.

Je ne vous dis point que cette Princeſſe a charmé toute la Cour par ſes grandes qualitez. Je reſerve ce que j'ay à vous apprendre de ſon merite, pour la Relation particuliere que je vous prepare. Je vous diray icy ſeulement, que comme elle a de la voix & de la metode, le fameux Mr Lambert a l'honneur de luy montrer à chanter. Sa Majeſté a nommé le Sr Reynal pour eſtre ſon Maître de Dance. Il eſtoit malade à Paris, quand le Roy ſe ſouvenant de ſon aſſiduité auprès de Monſieur, qui a pris leçon de luy dès ſon plus bas âge, l'a choiſi preſerablement à ceux qui luy eſtoient propoſez.

Mars 1680.

K

Vous vous ferez apperceuë fans-doute qu'il y a eu de l'erreur dans ma Lettre du dernier mois, sur ce qui regarde monsieur de Givry. Il n'est que Maistre-d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine. Mr de Chamarante est son premier Maistre - d'Hôtel, comme je vous l'ay marqué le mois precedent.

J'ay encor à vous apprendre la mort de Mr Nevelet Conseiller de la Grand' Chambre , & celle de Mr Cureau de la Chambre, Premier Medecin de la Reyne. Cette qualité fait connoître le merite du dernier , puis qu'on ne choisit pour un poste de cette importance , que des Personnes entierement consommées dans la Medecine. Il estoit Fils de ce fameux monsieur de la Chambre, Medecin de feu monsieur le
Chan

Chancelier Seguier , qui nous a donné tant de beaux Traitez. Monsieur l'Abé de la Chambre, Curé de S. Barthelemy est son Frere.

Mademoiselle de Vitry , unique Heritiere de cette maison, a épousé monsieur de la Tour, Fils du Gouverneur d'Arras de ce nom, & d'une Sœur de monsieur le Comte de Sainte Mesme, de la maison de L'hospital , ainsi que mademoiselle de Vitry. Ce mariage aussi illustre qu'il est accompli , par les excellentes qualitez des deux Parties se fit le 27. de l'autre mois.

L'Abbaye de Moncé a esté donnée à Marie - Elizabeth de Bovillé , Cousine germaine de madame la Duchesse du Lude. Elles ont mesmes Armes toutes deux , & le mesme nom.

K ij

Cette Abbaye est de l'Ordre de Cisteaux, proche Amboise, dans le plus beau Païs qu'on puisse trouver. Madame de Bovillé a beaucoup de merite, est jeune, bien faite, & Religieuse de l'Abbaye d'Estival au Païs du Maine. Elle aura d'autant plus de peine à en sortir, qu'on quitte toujours avec chagrin une Abbesse comme celle d'Estival. Elle s'appelle Charlotte de Valençay, la plus spirituelle, & la plus vertueuse Abbesse qui fut jamais.

Perdez vos scrupules, Madame, sur l'Eau d'*Opéra* que vous me dites qu'on vous a envoyée parmy quelques autres. Vous en pouvez faire boire à vos Amis sous ce nom, quoy qu'il vous soit inconnu. C'est une Liqueur dont on doit l'invention au S^r Brunel de Nîmes. Il n'a pû voir sans
une

une loüable jalousie , que les François empruntassent des Etrangers les délicieuses Eaux que les délicats recherchent dans les Festins , & il a crû qu'il estoit de la gloire de son Païs , de ne pas laisser aux Italiens la reputation d'estre les seuls qui les pûssent faire avec succès. Cette Eau qu'il nomme *Opéra*, est un chef-d'œuvre, le dernier effort de l'Art, & l'assemblage de tout ce que les autres Liqueurs peuvent avoir d'exquis & de rare. Outre le *Rossolis* & le *Populo* qu'il fait d'une maniere à ne céder en rien à ceux de Turin , il a trouvé le secret de faire de l'Eau de Nîmes , de l'Eau de Cannelle, de l'Eau de Mille-fleurs , & une autre qui a le nom d'Angelique. Cette dernière a une douceur charmante , & est fort recher-

chée par le beau Sexe. Elles ont toutes cela de commun , qu'elles sont tres-agreables au goust , & qu'elles aident extrêmement à la digestion, & à fortifier l'estomac. Le mesme S^r Brunel travaille presentement par les ordres d'un grand Prince, à faire une *Eau de Girofle* , qui égalera les autres en délicatesse. Ces différentes Liqueurs estant fort du goust des Dames , j'ay crû que je vous en devois ce court détail.

Agamemnon promis depuis si longtems , a esté enfin joué. Je n'entreray point dans les beautez particulieres de cette Piece. Il suffit de vous apprendre qu'elle a eu un plein succès, & que les applaudissemens qu'on luy a donnez , ont justifié ce qui s'en estoit dit d'avantageux avant qu'elle parust au Theatre. Les
nom

nombreuses Assemblées qu'elle attire , parlent hautement pour la gloire de M. d'Assezan qui en est l'Auteur , & pour celle de la Troupe du Roy , qui la presente.

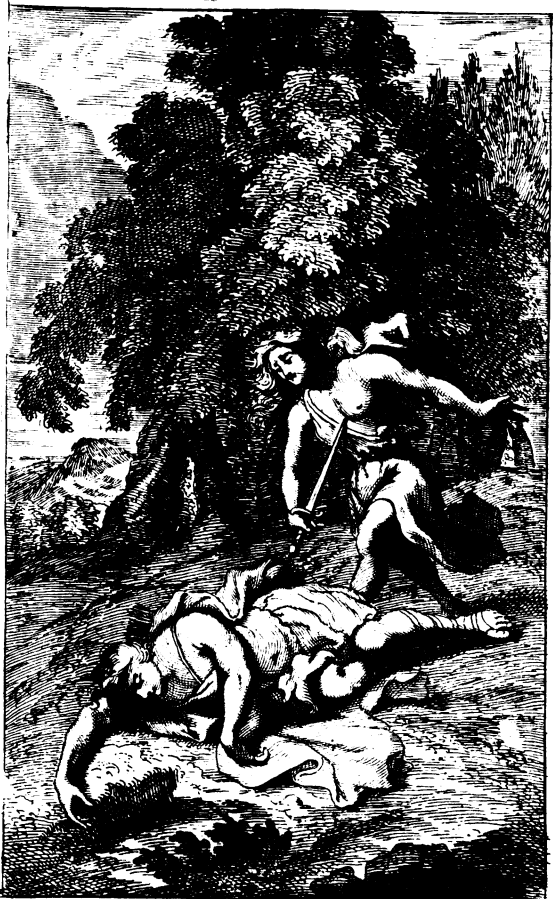
Le temps me presse si fort, que je remets l'Article entier des Enigmes, tant pour leur vray Mot , que pour les noms de ceux qui en ont trouvé le sens , jusqu'au nouvel Extraordinaire que vous recevrez le 25. d'Avril. Cependant je vous en envoie deux à mon ordinaire , sur lesquelles vos Amies exerceront leur talent de deviner. La premiere est de M. de Granville. M. d'Abloville a fait la seconde.

E N I G M E.

JE suis de toutes les Provinces,
 Chaque Laboureur en tout temps,
 Hyver, Automne, Eté, Printemps,
 Me sème dans des terres minces.
 Mon châp, qui n'est point raboteux,
 Est blanc, & ma semence noire.
 On me cultive avec cinq Bœufs,
 Et de qu'à peine on pourra croire,
 Le Soc pour faire le sillon
 Est un Canal étroit & long.

AUTRE ENIGME.

Bien que je ne sois point aimable,
 Souvent l'on me préfère à qui
 plaît mieux que moy,
 Et le profit que donne mon employ
 Me fait trouver fort agreable.
 Je me fais haïr d'un Amant,
 Car lors qu'il aime une Bergere,
 Et



PYRAME ET THISBÉ ENIGME.



*Et qu'il emprunte pour luy
plaire*

*Le secours de l'ajustement,
Par une humeur incommode &
chagrine*

*Je viens mal-à-propos ternir sa
propreté,*

*Et le réduire à la nécessité
De difere sa bonne mine.*

*Ce que je fais, souvent je le dé-
truis;*

*Cependant je n'ay point de quali-
tez contraires.*

*Quelquesfois pour m'avoir on se sert
de prieres,*

*Et l'on me veut chasser quelquefois
d'où je suis.*

On soupire apres ma présence,

*Quand on est longtemps sans me
voir;*

*Mais si je reste trop, je mets au de-
sespoir,*

Et fais souhaiter mon absence.

Rien

Rien n'est plus connu que les funestes Amours de Pirame & de Thisbé. Chacun sçait l'erreur qui obligea cet Amant à se poignarder , & que Thisbé ne luy voulut point survivre. C'est le sujet de la nouvelle Enigme en figure , dont je vous demande vostre pensée.

Vous serez surprise que je me plaigne de manquer de temps, quand je fais partir ma Lettre dès le 27. de ce Mois. Je le fais afin de me réserver les quatre jours qui me restent pour en achever une seconde , qui ne sera pas moins grosse que cette première , & que je ne manqueray pas de vous envoyer dans le temps ordinaire de toutes les autres. Vous jugez bien qu'elle vous apprendra toutes les particularitez du Mariage de Monseigneur,

gneur , puis que je ne vous en dis rien dans celle-cy. Vous m'avez paru si satisfaite de ce que je vous ay écrit de celuy de M. le Prince de Conty , dont le détail peut autant passer pour une Histoire que pour une Relation, que je puis me tenir assuré que vous attendrez impatiemment le grãd Article que je vous promets. Il contiendra cinq ou six Relations au lieu d'une. Vous y verrez une ample description de la Cerémonie du Mariage fait en Baviere, & des Festes qui l'ont suivy. Vous y trouverez le Voyage entier de Madame la Dauphine ; celuy du Roy pour aller au devant d'elle, ce qui s'est passé à l'entreveuë à Vitry, ce qui s'est fait à Châlons, la seconde Benediction du Mariage, & enfin le retour de Leurs Majestez à Villiers-Côterets , &

à

à Saint Germain. Il y aura dans la mesme Lettre, tout ce qu'on a fait d'Ouvrages de Vers sur ce sujet, & un Compliment de M. le Duc de S. Aignan à Madame la Dauphine, qu'il luy devoit faire comme Chancelier de l'Académie Françoise. Il vous est aisé de voir qu'un si grand nombre de circonstances demande beaucoup de temps & de soin. Aussi ce travail est-il si grand, que vous me dispenserez, s'il vous plaist, de vous envoyer à l'avenir des Relations séparées de mes Lettres ordinaires, à moins que la matière n'en soit aussi ample, & aussi illustre que celle que je me vay presser de finir. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 27. Mars 1680.

On donnera le 9. Tome de
l'Extraordinaire le 25. d'Avril.

